



* 0 0 1 0 1 0 1 *

5

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÈBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Saint Saphorin*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

DÉCLARE

que le présent registre renferme *deux cents pages*

Lausanne, le *24 novembre* 19*23*

Pour le Département :

pr Le Chef du service de justice,

M. Margot

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions sont du numéro 1 de l'année 1914 au numéro 10 de l'année 1924. Ce que nous certifions. Chexbres le vingt six juin mil neuf cent vingt quatre.



l'officier de l'état civil
J. Stämpfli

Registre des mariages A.

N° 11
Chappuis
et
Monastier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis Gustave Samuel
célibataire
se présentant
originaire de Yverdon
domicilié à Rivaz
né à Morges le sept mars
mil huit cent quatre vingt dix

fils de Léonie Chappuis, fille elle-même de Jean
et de François Samuel Chappuis et de Marie Louise, naturess

2. Monastier Lydie Béatrice Louise
célibataire
originaire de Lieu
domiciliée à Gressy
née à Aigle le vingt un février
mil neuf cent

fille de Monastier Henri Albert - Quiniste
et de Louise, née Genillard, à Gressy

Témoins : 1. Monastier Henri Albert, pasteur à Gressy
2. Gogerot Louis, serrurier à Rivaz

Les publications ont eu lieu à Yverdon, Rivaz, Le Lieu et Gressy le 25 juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Chexbres le six juin mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :
Chappuis
G. Chappuis.

Les témoins :
A Monastier
L. Gogerot

L'officier de l'état civil :
J. Stämpfli

Communiqué à Belmont / Yverdon
et le lieu le 15 octobre 1924

N° 12
Raymond
et
Sicsterd

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raymond Moïse - Albert
célibataire
agriculteur
originaire de Rougemont
domicilié à Villidoux, au Ruet
né à Rougemont le treize avril
mil huit cent quarante trois

fils de Gabriel Théophile Raymond, décédé
et de Sophie Adèle, née Poloz, à Villidoux

2. Sicsterd Marie
célibataire
ménagère
originaire des Chioleyres
domiciliée aux Chioleyres
née aux Chioleyres le treize février
mil huit cent quarante huit

filles de Charles Sicsterd
et de Rosine, née Chappuis aux Chioleyres

Témoins :
1. Auguste Gruntes, sellier à Chèvres
2. François Tonduy, charpentier à Chèvres

Les publications ont eu lieu à Villidoux et Prorignand le 15
aux Chioleyres le 16 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chèvres le vingt neuf août mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :
Raymond Moïse
Sicsterd Marie

Les témoins :
A. Gruntes
Frs. Tonduy

Communiqué à Rougemont et
Oron le 15 octobre 1924

L'officier de l'état civil :
J. J. J. J.

No 13

Chappuis

et
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis Paul Henri

célibataire

Bigneron

originaire de Saint Saphorin

domicilié à Saint Saphorin

né à Saint Saphorin le vingt quatre mai
mil huit cent septante sept

fils de François Louis Chappuis

et de Françoise, née Ansel, décédée

2. Blanc Marguerite Jenny

célibataire

trénaoise

originaire de Lausanne

domiciliée au chalet à grot sur Lausanne

née au chalet à grot le neuf juin
mil huit cent quarante deux

fille de Paul Blanc

et de Marie Louise, née Pégarny, au chalet à grot

Témoins : 1. Louis Naegeli, boulanger à Chexbres,

2. M^{lle} Zimmermann, agent de police à ChexbresLes publications ont eu lieu à Saint Saphorin et Lausanne le
13 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres, le dix sept septembre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
le fiancé est né dans l'arrondissement
de Saint Saphorin

Les époux :

P. Chappuis
Marguerite Blanc

Les témoins :

L. Naegeli
O. Zimmermann

L'officier de l'état civil :

J. Zimmermann

Communiqué à Lausanne le
15 octobre 1924

N^o 14
Morel
et
Neyroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel Louis
célibataire
agriculteur
originaire de Chardonne
domicilié à Mont de Plan, Côte Cheales
né à Lausanne le treize septembre
mil huit cent quatre vingt dix huit
fils de Morel Edouard

et de Louise Elisabeth, née Benziger, à Mont de Plan

2. Neyroud Germaine Ruth
célibataire
ménagère
originaire de Chardonne
domiciliée à Chardonne
née à Chardonne le seize mars
mil neuf cent cinq

fille de Paul Neyroud
et de Stéphanie-Augusta, née Trousson à Chardonne

Témoins : 1. William Rod, mécanicien à Orm la Ville
2. Eugène Bonnet, agriculteur à St Saphirin

Les publications ont eu lieu à Chexbres le 22 et à Chardonne le 29
septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le vingt septembre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Communié le 15 octobre 1924
à Chardonne

Les époux :
Morel Louis
Neyroud Germaine

Les témoins :
W. Rod,
Eug. Bonnet.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N° 15
Blanc

et
Genton

9^{es} et Cher.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Alois

célibataire

agriculteur

originaire de Puidoux et de Chexbres

domicilié à la Vulpillière près Puidoux

né à la Vulpillière le vingt cinq février

mil huit cent quarante six

fils de Henri Louis Blanc

et de Anne, née Gilliom à la Vulpillière

2. Genton Lucie

célibataire

ménagère

originaire de Saint Saphorin (Chorant)

domiciliée à ux Grandes sur Forel (Chorant)

née à ux Grandes le dix avril

mil neuf cent deux

fille de Charles Auguste Genton, décédé

et de Charlotte, née Garandj, aux Grandes

Témoins: 1. Auguste Grandjean, à Chexbres

2. Jean Bonne, agriculteur à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Chexbres le 19 à Puidoux St-Sa-

phorin et Forel le 30 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le vingt six septembre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Blanc Alois
Lucie Blanc

Les témoins :

A. Grandjean
Jean Bonne

L'officier de l'état civil :

J. Mingozzi

Communiqué à l'épouse
15 octobre 1924

No 16

Meylan

et

Vauchon

Par jugement du Tribunal de district de Rolle du 26 décembre 1953, déclaré définitivement résolu le 2 février 1954, le mariage Meylan Vauchon désigné ci-dessus a été dissous par le divorce cheyres le 23 mars 1954.

L'officier de l'état civil
A. Ding...

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Louis Emil
célibataire
mécanicien

originaire de lieu
domicilié à Cheyres
né à Cheyres le dix sept avril
mil huit cent quarante quatre

fils de Meylan Louis Elie
et de Marie Louise, née Laguerre à Cheyres

2. Vauchon Ida
célibataire
femme de chambre
originaire de Cheyres
domiciliée à Cheyres
née à Cheyres le treize juillet
mil neuf cent quatre

filles de Henri Vauchon
et de Susanne Marie, née Meylan, à Cheyres

Témoins : 1. Vauchon Henri, agriculteur à Cheyres
2. Grunder Auguste, sellier à Cheyres

Les publications ont eu lieu à Cheyres le 10 et au lieu le 11 septembre 1954.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheyres, le trois octobre mil neuf cent cinquante quatre

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse
la fiancée citée dans l'arrondissement de St Saphirin

Les époux :

Louis Meylan
Ida Meylan

Les témoins :

Vauchon Henri
A Grunder

L'officier de l'état civil :

A. Ding...

Communiqué au lieu le
15 octobre 1954

Registre des mariages A.

N^o 17
Seramery
et
Sufour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seramery Fientzy, divorcé de Marie, née Malherbe le 26 juin 1924
ouvrier de fabrique
originaire de Ormont d'Enfer
domicilié à Orny
né à Orny le treize avril
mil huit cent septante huit

filz de Seramery Louis, décédé
et de Louise née Beaumont, à Orny

2. Sufour Méry, divorcée de Bovay Alfred
le 28 avril 1921
ménagère
originaire de Prigemont
domiciliée à Prigemont
née à Chardonne le dix octobre
mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Sufour Vincent, vigneron
et de Victoire Claire, née Trichoud, à Pully

Témoins : 1. Louis Sufour, employé aux C.F.F. à Prigemont
2. Auguste Borgeaud, agriculteur à Pully

Les publications ont eu lieu à Orny et Prigemont le 9 octobre
à Ormont d'Enfer et Prigemont le 10 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres, le vingt neuf octobre mil huit cent vingt quatre

Pièces déposées :
certificat de publication délivré
par l'officier de l'état civil
de la Sarraz

Les époux :
Seramery Fiantzy
Sufour Méry

Les témoins :
Sufour Louis
A. Borgeaud

L'officier de l'état civil :
J. Borgeaud

Communiqué à la Sarraz, Prigemont
et Ormont d'Enfer le
15 nov. 1924

N°

Regamey

et

Blot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey Emile Henri

célibataire

boucher

originaire de Lausanne et du Jura

domicilié à Puidoux, en Pully

né à Bevecy le vingt sept août

mil huit cent quatre vingt seize

fils de Regamey Emile Louis

et de Julie, née Cordey décédée

2. Blot Marthe Alice

célibataire

couturière

originaire de Villars le Comte

domiciliée à Pivaz

née à Puidoux le vingt neuf décembre

mil huit cent quatre vingt dix sept

fille de Blot Jean

et de Louise née Sartod

Témoins :

1. Joseph Chioldero, coiffeur à Pivaz

2. Alfred Chappuis, intendant à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Sarigny le 13, Lausanne le 13, à Pivaz et Puidoux le 14 et à Villars le Comte le 15 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres, le huit novembre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Emile Regamey

Marthe Regamey

Les témoins :

J. Chioldero Joseph

Alfred Chappuis

L'officier de l'état civil

[Signature]

Communiqué à Sarigny, Lausanne et Bevecy le 15 nov. 1924

Registre des mariages A.

N^o 19
Deladoey

et

Lin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deladoey Henri Auguste

célibataire

vigneron

originaire de Yverne

domicilié à Chexbres

né à Saint Saphorin

le dix neuf octobre

mil huit cent quatre vingt deux

fils de Henri Auguste Louis Deladoey

et de Julie, née Sucret à Chexbres

2. Lin Marthe

célibataire

ménagère

originaire de Priez et Lutry

domiciliée à Pivaz

née à Priez

le huit mars

mil huit cent quatre vingt dix huit

fille de Samuel Lin à Pivaz

et de Ida, née Gavin à Priez

Témoins: 1. Gogerat Georges, journalier à Bully

2. Dubois Oscar, vigneron au Soreley / Puidoux

Les publications ont eu lieu à Chexbres et Yverne le 4, à Priez, Lutry et Pivaz le 5 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres, le sept novembre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Henri Deladoey
Marthe Deladoey

Les témoins :

Gogerat Georges
Dubois Oscar

Communiqué à Bully Lutry et Yverne le 24 novembre 1924

L'officier de l'état civil :

J. Stöckli

No 60

Ducros

et

Siserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducros Constant

célibataire

agriculteur

originaire de Savigny et Forel

domicilié à Puidoux

né à Puidoux le dix sept mars

mil huit cent quatre vingt dix sept

fils de Edouard Henri Ducros

et de Louise Emma, née Lamson à Puidoux

2. Siserens Marie Lydie

célibataire

ménagère

originaire de Savigny

domiciliée à Savigny à la galle

née à Lausanne le vingt un juillet

mil neuf cent

fille de Suzanne Siserens

et de Hélène, née Gavin à Savigny

Témoins: 1. Louis Kappeler, boulanger à Chexres

2. Léon François, négociant à Puidoux

Les publications ont eu lieu à Puidoux et Savigny le 15 et à Forel le 16 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexres le vingt huit novembre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

acte de naissance de famille
acte de naissance de la famille

Les époux :

Ducros Constant

Ducros Marie

Les témoins :

Lo Naegele

François Hätt

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Savigny et à Forel le 1 décembre 1924

vu par le Préfet
le 4.12.24
Fussat

Registre des mariages A.

No 21

Chevalley

et

Corboz

9.12.24

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley François

célibataire

agriculteur

originaire de Puidoux

domicilié à Puidoux

né à Puidoux le treize décembre

mil neuf cent un

fils de Henri Aimé Chevalley

et de Marie Elise, née Brunier à Puidoux

2. Corboz Laurence Louise

célibataire

mineure

originaire de Chevaller et de Maraicon

domiciliée à Chardonne

née à Maraicon le deux septembre

mil neuf cent

fille de Henri Constant Corboz

et de Louise Clara, née Brinard à Chardonne

Témoins: 1. Corboz Albert, agriculteur, Chardonne

2. Ducros Emile, agriculteur à Puidoux

Les publications ont eu lieu à Maraicon Chardonne et Puidoux

le dimanche et à Chevaller le dimanche 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chevalley, le dix décembre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

François Chevalley

Laurence Chevalley

Les témoins :

Corboz Albert

Ducros Emile

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Mrs Palizieux
et Chardonne le 7 décembre
1924

Le numéro 21 à la page 11 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1924. Les deux doubles sont conformes. Le registre nous certifie un double a été remis à l'autorité cantonale, en exécution de l'article de la loi.

Chevalley le 10 janvier 1925

L'officier de l'état civil

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 280 r.

No 4

Viquerat

et

Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viquerat Charles Constant

célibataire

agriculteur

originaire de Bronay

domicilié à Chexbres

né à Bonvillars

le treize août

mil huit cent soixante seize

fils de feu Jean François Viquerat

et de Marie Madeleine Julia, née Robert, veuve

2. Blanc Suzanne

célibataire

mineure

originaire de Duidorix

domiciliée à Chexbres

née à Chexbres

le premier avril

mil neuf cent un

fille de Jules Blanc

et de Marie Charlotte, née Darbey à Chexbres

Témoins :

1. Jules Paley, agriculteur à Chexbres

2. Ami Bonne, vigneron à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Chexbres le 10, à Duidorix le 9 et à Bronay le 20 décembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres, le dix janvier mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
la fiancée est née dans l'arrondissement de St Saphirin

Les époux :

Viquerat Charles

Viquerat Suzanne

Les témoins :

Jules Paley

Ami Bonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Moulondin le
18 janvier 1925

N° 2

Pauroux

et

Gerbes

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pauroux Jean Rodolphe

célibataire

ménager

originaire de Belmont sur Lausanne

domicilié à Epiedrix

né à Orrens le vingt six novembre
mil huit cent quarante sept

fils de Jean Eugène Alfred Pauroux

et de Marie Emma, née Hollenweider

2. Gerbes Blanche Elise

célibataire

ménagère

originaire de Fontaine Lutry St Saphirin et Epesses

domiciliée à Chezbres

née à Chezbres le cinq avril
mil neuf cent quatre

fille de Gerbes Jules Euphrase à Chezbres

et de Julie Felice, née Paccand, décédée

Témoins :

1. Leyraz Félix, cantonnier à Chezbres

2. Cottoni Gerardo, wagon à Chezbres

Les publications ont eu lieu à Chezbres, Epiedrix Lutry et St Saphirin
le 13 janvier à Epesses et Belmont le 14 janvier et à Fontaine
le 15 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chezbres le vingt un février mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

J. Pauroux
B. Pauroux

Les témoins :

Félix Leyraz
G. Cottoni

L'officier de l'état civil :

J. P. Paccand

Communiqué Lutry Lutry Paccand et Pauroux
le 21 février 1925

N° 3

Chappuis

et

Chappuis

R. 16 P.

R. P.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis André Samuel
veuf d'Emilie Pauline, née Schriber, de le 21 septembre 1921
ingénieur
originaire de Rivaz et de Puidoux
domicilié à Chexres
né à Chexres le treize mil dixsept

mil huit cent quatre vingt sept
fils de Emile Chappuis, notaire
et de Marie Caroline, née Gunthard, les deux à Chexres

2. Chappuis Blise
célibataire

originaire de Rivaz et de Puidoux
domiciliée à Rivaz
née à Essertes le vingt huit avril
mil huit cent quarante quatre

filles de Alois Chappuis à Rivaz
et de Eugénie, née Jaumin

Témoins : 1. Emile Chappuis notaire à Chexres
2. Alois Chappuis cultivateur à Rivaz

Les publications ont eu lieu à Chexres, Rivaz et Puidoux le
5 Janvier 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexres, le quatre mars mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :
acte de décès de la première femme du fiancé
acte de naissance de la fiancée
le fiancé est né à Chexres

Communiqué

Les époux :
A. Chappuis
B. Chappuis

Les témoins :
C. Chappuis
D. Chappuis

L'officier de l'état civil :
J. H. H. H.

N° H

Chappuis

et

Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis Samuel

célibataire

particulier

originaire de Riva

domicilié à Ruidoux, au Loyal

né à Riva

le huit janvier

mil huit cent septante neuf

fils de feu Assen Chappuis

et de Julie, née Grandchamp, à Ruidoux

2. Gillieron Berthe

célibataire

ménagère

originaire de Servion

domiciliée à Ruidoux à la broix

née à la broix Ruidoux le dix sept mars

mil huit cent quatre vingt quinze

fille de Jules Auguste Gillieron

et de Rosalie, née Jan à la broix

Témoins: 1. Madame Marguerite Gillieron femme chantre à Paris
2. Marcel Chappuis, menuisier à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Riva et Ruidoux le 4 février et à Servion le 5 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres, le cinq mars mil neuf cent vingt cinq

* a la 15^{me} ligne rempli le mot dix. et remplacé par deux

Pièces déposées :

le fiancé est né dans l'arrondissement de St Saphirin
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Sas Chappuis
Berthe Chappuis

Les témoins :

Marguerite Gillieron
Marcel Chappuis

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J. J.

Communiqué à l'Oratoire le 6 mars 1925

N° 5

Murrier

et

Sutter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Murrier Max

célibataire

jardinier

originaire de Puidoux

domicilié à Puidoux

né à Puidoux le quinze mars mil huit cent huitante deux

fils de feu Jean François Murrier

et de Blaire, née Sucommer

2. Sutter Rosa

célibataire

originaire de Hubendorf (Soleure)

domiciliée à Soleure

née à Soleure le dix neuf septembre mil neuf cent trois

fille de Sutter Joseph gypsière

et de Rosina, née Tuser à Soleure

Témoins: 1. Tobin Robert, mécanicien, à Neuchâtel

2. Meylan Edouard mécanicien à Chézard

Les publications ont eu lieu à Puidoux le 16, à Soleure le 17 février et à Flumenthal le 4 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chézard, le quatorze mars mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
la fiancée est née dans l'arrondissement de St Saphirin

Les époux :

Max Murrier
Rosa Murrier

Les témoins :

Robert Tobin
Edouard Meylan
Charles Suter

L'officier de l'état civil :

J. P. [Signature]

Communiqué Soleure et Flumenthal
le 20 mars 1925

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 6

D. et inv.

Gillieron

et

Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron Alois
célibataire
agriculteur
originaire de Puidoux et de Lerrion
domicilié à Puidoux
né à Puidoux, en Tagnières le vingt sept juillet
mil huit cent quatre vingt quinze

fils de Joseph Gillieron
 et de Marie, née Selesert à Puidoux

2. Chevalley Berthe Lucie
célibataire

originaire de Puidoux
domiciliée à Puidoux
née à Lausanne le vingt trois avril
mil huit cent quatre vingt dix neuf

fille de Henri Chevalley
 et de Lucie, née Burchod, les deux à Puidoux

Témoins: { 1. Onne Paly, cultivateur à Chexres
 2. Paul Ligués, capitaine à Chexres

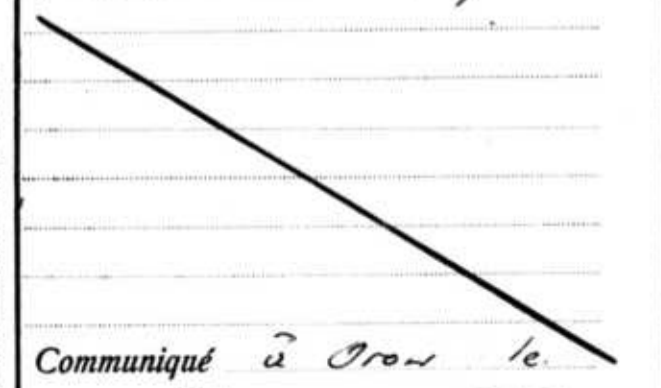
Les publications ont eu lieu à Puidoux le 26 et à Lerrion le
17 février 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexres, le dix huit mars mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée



Communiqué à Oron le
29 mars 1925

Les époux :

Gillieron Alois
Gillieron Berthe

Les témoins :

A. Paly
Paul Ligués

L'officier de l'état civil :

J. Gillieron

N^o 7
Revel
 et
Cossy

£

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Revel Giovanni Enrico
 célibataire

mercenaire
 originaire de Torre Pellice Province de Turin

domicilié à Rivaz

né à Torre Pellice le vingt cinq juin
mil huit cent quatre vingt douze

fils de Revel Giovanni père
 et de Elfina née Revel à Torre Pellice

2. Cossy Rose Valentine
 célibataire

originaire de St Saphorin (Lo)

domiciliée à Rivaz

née à Rivaz le cinq janvier
mil huit cent quatre vingt onze

filles de Jules Cossy
 et de Lucie Marie née Supperet à Rivaz

Témoins :
 1. Paul Cossy vigneron à Chèvres
 2. Emile Nicolas cordonnier à Rivaz

Les publications ont eu lieu à Rivaz et St Saphorin le 21 novembre
1924 et à Torre Pellice le 18 décembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chèvres, le trois avril mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :
~~acte de naissance du fiancé
 acte de naissance de la fiancée
 acte de décès du fiancé~~
 Communiqué à la chancellerie
 le 18 avril 1925

Les époux :
Jean Revel
Rose Revel
 Les témoins :
Paul Cossy
Emile Nicolas
 L'officier de l'état civil :
J. Hingray

N° 8

Cherix

et

Gentizon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherix Emile Adrien
 célibataire
 instituteur
 originaire de Beex
 domicilié à Montmagny
 né à Beex, au Châtel le sept janvier
mil huit cent quatre vingt dix neuf

fil de Cherix Paul
 et de Anna Jeanne, née Locher à Beex

2. Gentizon Anna
 célibataire
 couturière
 originaire de Constantine
 domiciliée à Sorio Pin, sur Montmagny
 née à Sorio Pin, sur Montmagny le vingt deux décembre
mil neuf cent deux

fille de Gentizon Jules Jardinier
 et de Luise, née Hablützel à Sorio Pin

Témoins : { 1. Pierre Gentizon, agriculteur, Montmagny
 2. Charlotte Gentizon, à Montmagny

Les publications ont eu lieu à Constantine le 18, à Beex et à Montmagny le 19 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherix, le onze avril mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :
un certificat de publication
établi par l'officier de l'état
civil de Constantine

Les époux :
Cherix
Anna Cherix

Les témoins :
Pierre Gentizon
C. Gentizon

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à Beex et Constantine
 le 18 juin 1925

N^o 9
Veillard
et
Gris

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Veillard Paul
célibataire
agriculteur
originaire de Yverne
domicilié à Puidoux
né à Yverne le vingt huit septembre

mil huit cent quatre vingt huit
fils de Jean Pierre Frédéric Veillard ^{né}
et de Jeanne Louise Françoise Brolly, ^{née}

2. Gris Cécile
célibataire
ménagère
originaire de Seigneux
domiciliée à la Tour de Peitz
née à Bellenes le trentième décembre

mil huit cent quatre vingt quatre
fille de Jean Emile Gris ^{né}
et de Céronie ^{née} Dahud, à Pontarlier

Témoins: 1. Chaubert Aimé boulanger à Chexres
2. Grandjean François commerçant à Chexres

Les publications ont eu lieu à
la Tour de Peitz, Puidoux le 10 mars, à Yverne le 11 mars et à
Seigneux le 12 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexres, le quinze avril mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées:
acte de naissance du
fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux:
Paul Veillard
Cécile Veillard

Les témoins:
Aimé Chaubert
François Grandjean

Communiqué Yverne, Villarzel et
la Tour de Peitz le 18 avril
1925

L'officier de l'état civil:
J. Dingmoys

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 10

Bourlond

et

bonne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bourlond André
célibataire

agriculteur

originaire de Vuibroye

domicilié à Puidoux

né à Puidoux le neuf juin

mil neuf cent deux

fils de Henri Bourlond

et de Julie, née Chovallat à Puidoux

2. Bonne Lucie
célibataire

originaire de Puidoux

domiciliée à Puidoux

née à Puidoux le treize février

mil huit cent quatre vingt dix neuf

filles de Emile Bonne

et de Marie Julie, née Duperron, à Puidoux

Témoins : 1. Henri Chappellat vigneron à Chesres
2. Louis Naegeli boulanger à Chesres

Les publications ont eu lieu à Vuibroye et Puidoux le 28 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesres le dix huit avril mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Les fiancés sont nés dans l'ancien
diocèse de St Saphorin

Les époux :

Bourlond André
Bourlond Lucie

Les témoins :

Henri Chappellat
Louis Naegeli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à son père le 20 avril 1925

N° 11
Leyvraz
et
Palaz

9.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leyvraz François
célibataire
fondeur postal
originaire de Puidoux
domicilié à Puidoux
né à Puidoux le seize avril
mil huit cent quatre vingt dix huit

fils de François Leyvraz
et de Louise, née Meillard, à Puidoux.

2. Palaz Laure
célibataire
originaire de Priez et de Lutry
domiciliée à Forel
née à Forel le huit mai
mil neuf cent un

fille de Adolphe Henri Palaz, décédé
et de Marie, née Borèy à Forel

Témoins :
1. Benjamin Leyvraz, agriculteur à Puidoux
2. François Bätt, négociant à Puidoux

Les publications ont eu lieu à Lutry et Forel le 30 avril, à Puidoux et Priez le 4 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chambres, le quinze mai mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :
acte de naissance de la
fiancée

Communiqué à Lutry et Lutry
le 8 mai 1925

Les époux :
F. Leyvraz
Laure Leyvraz
Les témoins :
Benj. Leyvraz
François Bätt
L'officier de l'état civil :
J. M. ...

Registre des mariages A.

N° 72

Leyraz

et

Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leyraz Felix Benjamin

Citibadoise
agriculteur

originaire de Puidoux

domicilié à Puidoux

né à Puidoux le treize février
mil huit cent quatre vingt dix huit

fils de Samuel Felix Leyraz

et de Elise, née Chappuis à Puidoux

2. Chevalley Yvonne Emma
Citibadoise

originaire de Puidoux

domiciliée à Puidoux

née à Puidoux le quatre février
mil neuf cent

fille de Emile Chevalley

et de Léonie, née Chappuis à Puidoux

Témoins :

1. Armin Naegeli, boulanger à Chexres

2. Auguste Gruber, sellier à Chexres

Les publications ont eu lieu à Puidoux le 4 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexres, le treize avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Les fiancés ont été dans l'arrondissement
de Puidoux

Les époux :

Benj. Leyraz

Yvonne Leyraz

Les témoins :

A. Naegeli

A. Gruber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué

N° 13

Stoeklin

et

Chomet

Le Département de Justice et police du canton de Vaud en date du 11 septembre 1925 ordonne la rectification de l'acte d'état civil ci-contre en ce sens que les prénoms du père sont Auguste Emile.

Chexbres, le 12 sept. 1925



Guilliomenet suppl.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Stoeklin Auguste Isaac

célibataire

mécanicien

originaire de Russo (Tassin)

domicilié à Priddon

né à Bevaux le dix huit août mil huit cent quatre vingt dix sept

fils de Emile Auguste Stoeklin

et de Lina, née Tontannoz à Priddon

2. Chomet Hélène

célibataire

originaire de Höhlen (Bienne)

domiciliée à Bevey

née à Tevey le vingt quatre janvier mil neuf cent un

fille de Chomet Samuel

et de Bertha, née Meidel à Tevey

Témoins: 1. Adolphe Gillherin boucher à Chexbres 2. Paul Légeret capétier à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Höhlen et Russo le 4, à Priddon le 5 et à Bevey le 6 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres, le vingt six mai mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées:

acte de naissance du fiancé acte de naissance de la fiancée

Les époux:

Auguste Stoeklin Hélène Stoeklin

Les témoins:

Dr. Gillherin Paul Légeret

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué à Russo, Höhlen et Bevey le 14 juillet 1925

Registre des mariages A.

N° 14

Völlmy
et
Grandchamp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Völlmy Louis Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Bâle

domicilié à Puidoux

né à La Roche le six septembre

mil neuf cent un

fils de Louis Völlmy

et de Laure Blanche Julie, ne Gurtet

2. Grandchamp Liliane

célibataire

originaire de Chexres

domiciliée à Puidoux

née à Puidoux le sept septembre

mil neuf cent deux

fille de Louis Grandchamp

et de Blise, ne Challey à Puidoux

Témoins: 1. Naegele Louis, Courlonne à Chexres

2. Grandchamp Alois, agriculteur à Chexres

Les publications ont eu lieu à Chexres le 18 mai, à Puidoux et Bâle le 19 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexres, le vingt huit mai mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

acte de naissance des fiancés
acte de naissance des fiancées

Les époux :

Louis Völlmy

Liliane Völlmy

Les témoins :

Ls Naegele

As. Grandchamp

L'officier de l'état civil :

J. Minier

Communiqué à Bâle le 14 juillet 1925

N° 15

Leyraz

et

Grandchaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leyraz Georges Edouard
célibataire

originaire de Rivaux
domicilié à Chesres
né à Bobeyrie

le dix-sept mai
mil neuf cent un

fils de Leyraz Jules Louis
 et de Adèle Marie, née Morin, à Bobeyrie

2. Grandchaux Lina Aimée
célibataire

originaire de Chesres
domiciliée à Chesres
née à Chesres

le quatorze février
mil huit cent quatre-vingt-dix huit

fille de Aimé Grandchaux
 et de Marie née Chappuis, à Chesres

Témoins : 1. Louis Bagel, boulanger à Chesres
2. Jean Holitzky, commis à Chesres

Les publications ont eu lieu à Chesres et Rivaux le 29 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesres, le dix-huit mai mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé

(A large diagonal line is drawn across this section, indicating no pieces were deposited.)

Communiqué

Les époux :

Georges Leyraz
Lina Leyraz

Les témoins :

L. Bagel
J. Holitzky

L'officier de l'état civil :

(Signature of the civil officer)

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 16
Chevalley
et
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Paul
célibataire
agriculteur
originaire de Villidoux
domicilié à Villidoux
né à Villidoux le deux avril
mil huit cent quatre vingt dix

fils de François Chevalley
et de Marie Héloïse, née Bastien à Villidoux

2. Chevalley Julie
célibataire
originaire de Villidoux
domiciliée à Villidoux
née à Villidoux le vingt trois aout
mil neuf cent

fille de Adrien Chevalley
et de Louise, née Chevalley à Villidoux

Témoins : 1. Naegele Albert huissier à Chexbres
2. Hourraz Oliva tonnelier à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Villidoux le 9 juin 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le vingt un juillet mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :
Au greffe de l'état civil dans l'acte
de mariage de M. Naegele

Les époux :
Paul Chevalley
Julie Chevalley

Les témoins :
Alb Naegele
A Hourraz

L'officier de l'état civil :
J. P. Hourraz

Communiqué

No 17
Légeret
et
Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Légeret Louis Emile
célibataire
directeur de fabrique
originaire de Chesbres
domicilié à Ennetmoos (Nidwald)
né à Bea le quinze huit juillet
mil huit cent nonante neuf

fils de David Légeret
et de Louise, née Harlen à Bea

2. Chappuis Violette Marguerite
célibataire
maîtresse d'école
originaire de Rivaz
domiciliée à Rivaz
née à Rivaz le quatorze janvier
mil neuf cent

fille de Vincent Chappuis
et de Blise Marie, née Decombaz à Rivaz

Témoins: 1. Vincent Chappuis, viticulteur à Rivaz
2. David Morel, vigneron-tâcheron à Chesbres

Les publications ont eu lieu à Stans et Ennetmoos le 2 juillet
à Chesbres et Rivaz le 4 juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesbres le dix-neuf août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:
un certificat de publication
délivré par monseigneur l'officier
de l'état civil de Stans

Les époux:
Violette Légeret
Emile Légeret
Les témoins:
Chappuis
Morel

Communiqué à Stans le
24 août 1925

L'officier de l'état civil:
J. J. Morel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 18
Ruchonnet

et
Chappuis

Vu par le préfet
le 16 novembre 25
Frensch

R. 27.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruchonnet Roger

célibataire

viticulteur

originaire de St Daphnin

domicilié au château de Glérolle, commune de St Daphnin

né au château de Glérolle le vingt six septembre

mil huit cent quatre vingt trois

fils de Sami Ruchonnet

et de Marie Anais, née Amet, décédée

2. Chappuis Violette

célibataire

originaire de Privy et de Puidoux

domiciliée à Privy

née à Esertes le dix sept juin

mil huit cent quatre vingt dix sept

fille de Alois Chappuis

et de Eugénie née Jamin à Privy

Témoins: 1. Madame Marie Louise Ruchonnet, le bourg, Chaux-de-Fonds

2. Monsieur Alois Chappuis, viticulteur, à Privy

Les publications ont eu lieu à Privy St Daphnin et Puidoux

le 20 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chaux-de-Fonds le vingt novembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Roger Ruchonnet
Violette Ruchonnet

Les témoins :

Blanche Louise Ruchonnet
A Chappuis

L'officier de l'état civil :

J. Minier

Communiqué

No 19
Lätt
et
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lätt Fritz
célibataire
employé
originaire de Muhlendorf Steure
domicilié à Puidoux
né à Puidoux le vingt neuf octobre
mil neuf cent un

fils de Lätt Jules Fritz Benjamin, sécué
et de Blise, née Leyraz à Puidoux

2. Chevalley Eva
célibataire
originaire de Puidoux
domiciliée à Chexres
née à Puidoux le dix sept octobre
mil neuf cent cinq

fille de Chevalley Aimé
et de Marie née Chevalley à Puidoux

Témoins : 1. François Lätt, vigneron à Puidoux
2. Leyraz Emile, agriculteur à Puidoux

Les publications ont eu lieu à Muhlendorf et Chexres le 26
et à Puidoux le 27 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexres, le dix huitième mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Les époux :

Fritz Lätt
Eva Lätt

Les témoins :

François Lätt
Emile Leyraz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Muhlendorf le
15 décembre 1925

Le numéro 19 à la page 36
est celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1925. Ce
que nous certifions. Les deux
doubles sont confirmés. Un
double a été remis à l'autorité
cantonale conformément à l'art
2 de la loi

Chexres le 10 janvier 1926

[Signature]

N° 1

Breu

et

Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Breu Joseph Albert

célibataire

négociant

originaire de Oberegg canton appenzel Pd-J.

domicilié à Lucerne Zurichstrasse 9

né à Sgall - Straubenzell le quinze novembre

mil neuf cent trois

fils de Breu Ferdinand, à Sgall

et de Maria Rosa, née Lichtensteiga, décédée

2. Chappuis Violette Lucie

célibataire

ménagère

originaire de Yverdon

domiciliée à Chexbres

née à Chexbres le cinq mars

mil neuf cent deux

fille de Chappuis Myrse, agriculteur

et de Bertha Sylvie, née Massard, à Chexbres

Témoins: { 1. Aline Chappuis, domiciliée à Chexbres

2. Bainsiger Jean, droguiste, à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Lucerne le 11, à Oberegg le 12, à Chexbres le 13 et à Yverdon le 14 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres, le vingt neuf janvier mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

un certificat de publication
délivré par monsieur l'officier
de l'état civil de Lucerne

Les époux :

Albert Breu

Violette Breu

Les témoins :

Aline Chappuis

Jean Bainsiger

L'officier de l'état civil :

J. M. J. M.

Communiqué à Oberegg et

Lucerne le 30 janvier 1926

No 2
Bouquet

et

Liardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bouquet Francis Aimé

Célibataire

instituteur

originaire de Sainte Croix

domicilié à Ferlens

né à Poliez-le-grand le dix huit

mil neuf cent trois

fils de Bouquet Adolphe Louis, instituteur

et de Méry Emma, née Bolomey, à Poliez-le-grand

2. Liardet Madeleine Fanny Caroline

Célibataire

institutrice

originaire de Belmont sur Pully

domiciliée à Puidoux

née à Lausanne le sept juillet

mil huit cent quatre vingt dix huit

fille de Liardet Eugène, retraité C.F.F.

et de Hortense Caroline Joséphine, née Durmin à Priez

Témoins: 1. Hétaux Gustave, instituteur à Chèvres

2. Auguste Gaillard instituteur à Chèvres

Les publications ont eu lieu à Ferlens le 12 janvier à Puidoux

et Sainte Croix le 13 janvier et à Belmont sur Pully

le 14 janvier mil neuf cent vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chèvres, le vingt neuf janvier mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

un certificat de publication délivré par transmission l'officier de l'état civil d'Or

Les époux :

F. Bouquet

M. Bouquet

Les témoins :

Hétaux
A. Gaillard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Pully Or et St Croix le 30 janvier 1926

Registre des mariages A.

No 3

Bron

et

Giroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bron Adrien Charles

Célibataire

Boucheur

originaire de St Saphorin

domicilié à Chesalles

né à Lausanne

le vingt huit juillet

mil neuf cent

fils de Adrien Bron

et de Henriette, née Gestraz à Chesalles

2. Giroud Lea-Marie

Célibataire

modiste

originaire de Grandevant

domiciliée à Lipiniers près St Saphorin

née à St Saphorin

le dix huit février

mil neuf cent six

fille de Oscar Giroud décédé

et de Louise Félicie, née Bonnet à Lipiniers

Témoins: 1. Delay John, combuchin, à Chesalles

2. Naegeli Louis, boulangier à Chesalles

Les publications ont eu lieu à Chesalles le 16, à St Saphorin et

Grandevant le 17 décembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesalles le dix huit février mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

acte de naissance de fiancé

Les époux :

Adrien Bron.

Lea Bron

Les témoins :

Delay John.

Ls Naegeli

L'officier de l'état civil :

J. H. [Signature]

Communiqué à Grandevant

le 18 février 1926

N^o H
Giroud
et
Roux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giroud Alfred
célibataire
agriculteur
originaire de Grandevent
domicilié à Chezbres
né à Trézier le vingt un juin

mil huit cent quatre vingt dix sept
fils de François Giroud
et de Ida Hélène, née Chiery, à Chezbres

2. Roux Adèle
célibataire
ménagère
originaire de Vevey-le-Jorat
domiciliée à Lausanne
née à Vevey-le-Jorat le quatorze mars

mil neuf cent deux
fille de Eugène Roux décédé
et de Lucile Orophonsine, née Trugny, à Vevey-le-Jorat

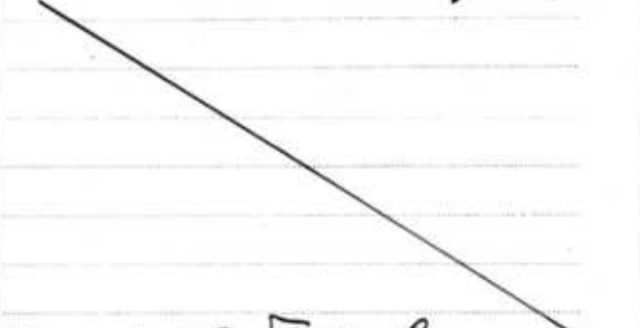
Témoins : 1. Giroud François, agriculteur à Chezbres
2. Rabey Léon, agriculteur à Chezbres

Les publications ont eu lieu à Chezbres le 25, Grandevent le 26
à Lausanne le 27 et à Vevey-le-Jorat le 28 janvier
1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chezbres, le 19 (dix neuf février mil neuf cent vingt six)

Pièces déposées:
acte de naissance du fiancé,
acte de naissance de la fiancée



Communiqué à Trézier, Lausanne
et Corcelles le 22. II 26

Les époux :
Giroud Alfred
Giroud Adèle

Les témoins :
François Giroud
L. Rabey

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N^o 5
Taley

et
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Taley André
célibataire

originaire de Fuidoux

domicilié à Chexres

né à Chexres le vingt cinq septembre
mil huit cent quatre vingt quinze

fils de Eugène Jules Taley, décédé
 et de Sophie, née Serisag à Chexres.

2. Gillieron Juliette
célibataire

originaire de Fuidoux et de Servion

domiciliée à Vière Fuidoux

née à Fuidoux le vingt neuf juillet
mil huit cent quatre vingt dix sept

fille de Amille Gillieron
 et de Marie, née Selevort, les deux à Fuidoux

Témoins : 1. François Chavalley agriculteur à Chexres
2. Paul Régent, capitaine à Chexres

Les publications ont eu lieu à Chexres le 27, à Fuidoux le 28 septembre
et à Servion le 29 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexres, le douze mars mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :
1. Les fiances ont été déposées dans les
registres de l'état civil de Fuidoux
2. les actes de publication de
mariage à Chexres, Fui-
doux et Servion

Les époux :
A. Taley
J. Taley Gillieron
Les témoins :
F. Chavalley
Paul Régent

Communiqué à mes parents le
16 mars 1926.

L'officier de l'état civil :
J. B. [Signature]

N° 6

Chevalley

et

Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Albert

célibataire

agriculteur

originaire de Yverdon

domicilié à Lausanne, le Tadoumont

né à Yverdon le trente octobre

mil huit cent quatre vingt dix huit

fils de François Chevalley agriculteur

et de Marie Helène, née Bastian à Yverdon

2. Gillieron Olga

célibataire

mineure

originaire de Yverdon et de Nardion

domiciliée à Yverdon, les Luttes

née à Yverdon le vingt sept décembre

mil neuf cent trois

fille de Auguste Gillieron employé C.F.T.

et de Berthe, née Chevalley à Yverdon

Témoins :

1. Mademoiselle Ida Rogivue, à Chevres.

2. Louis Chevalley, agriculteur, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Yverdon et à Servion le 3 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chevalley, le vingt trois mars mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

un certificat de publication de l'un par l'officier de l'état civil de Lausanne.

Les époux :

Albert Chevalley

Olga Chevalley

Les témoins :

Ida Rogivue

L. Chevalley

L'officier de l'état civil :

J. H. ...

Communiqué à Lausanne et Yverdon le 26 mars 1926

P. 11 4/11

N° 1
Mercanton
et
Gaillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercanton Paul Pierre
célibataire
ouvrier aux C.F.T.
originaire de Forel et de Lavigny
domicilié à Goay, près Puidoux
né à Goay et Puidoux le vingt neuf novembre
mil neuf cent deux

filz de Mercanton Constant à Goay
et de Hélène, née Brot, décédée

2. Gaillard Ulrie - Marie
célibataire
sans profession
originaire de Orsières (Salaï) -
domiciliée à Chèvres
née à Neytaux le vingt trois octobre
mil neuf cent deux

fille de Oswald Gaillard
et de Marie, née Furst, les deux à Chèvres

Témoins :
1. Serex Louis, employé C.F.T. à Puidoux
2. Ligeret Armand employé C.F.T. à Chèvres

Les publications ont eu lieu à Lavigny le 22, à Forel, Puidoux
Orsières et Chèvres le 23 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chèvres, le vingt sept mars mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
un promesse de mariage
actes de publication du ma-
riage à Puidoux Forel, La-
vigny Orsières et Chèvres

Les époux :

Mercanton Paul
Mercanton Ulrie

Les témoins :

Serex Louis
Ligeret Armand

Communiqué

à Forel bully Lavigny et
Orsières le 29 mars 1926

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 8

Hoch

et

Hiener

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hoch Louis Charles, veuf de Julie, née Morel, mariée Léonora, divorcé en 2^{ème} noces de Marie, née Pittet Marie Catherine, agriculteur

originaire de Lutry

domicilié à Chexbres

né au Lezey, Canton de Vaud le trois mai mil huit cent dix-huit

fils de feu Abram Louis Hoch

et de feu Marie Emilie, née Gurtet

2. Hiener, née Thuillard, laire, veuve en 1^{ère} noces de Jean Tomaselli et veuve en 2^{ème} noces de Hiener Christian Jean, née Gfivier 1921, - demeurant à l'Ardenal de Morges

originaire de Techigen

domiciliée à Morges

née à Trédeville le vingt cinq novembre mil huit cent dix-huit

fille de François & Jean Pierre Thuillard

et de Jeanne, née Chambaz, décédée

Témoins : 1. Octave Zimmermann, agent de police à Chexbres
2. Louis Naegeli, boulanger à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Lutry Chexbres Techigen et Morges le 18 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres, le premier avril mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

le fiancé et la fiancée en 2^{ème} noces dans l'acte de mariage de St Saphorin
une promesse de mariage de la fiancée
une promesse de mariage de la fiancée
un acte de naissance de la fiancée
acte de naissance de Hiener Jean
les actes de publications à Lutry Chexbres Techigen et Morges

Communiqué à Lutry, Techigen et Morges le 15 avril 1926

Les époux :

L. Hoch
Charles Hoch

Les témoins :

Zimmermann Octave
Le Naegeli

L'officier de l'état civil :

B. Minjard

Par jugement du tribunal du district de Morges du 14 février 1927 déclaré définitif le divorce 1927 a été prononcé par le divorce le mariage unis ci contre. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les époux se peuvent remarier.

Chexbres le 19 mars 1927
l'officier de l'état civil
B. Minjard

N^o 9
Bovard

et
Liodone

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovard Marcel - Henri

célibataire

vignerou

originaire de Mèsses

domicilié à la Tour de Marsens près Luindoux

né à la Tour de Marsens le six avril

mil neuf cent

fils de Henri Bovard

et de Marie, née Jayet, les deux à la Tour de Marsens

2. Liodone Frida

célibataire

ouvrière

originaire de Breisach (Grand duché de Bade allemand)

domiciliée à la Tour de Marsens près Luindoux

née à Breisach le seize avril

mil neuf cent

fille de Andreas Liodone peintre

et de Marie, née Uermann, à Breisach

Témoins: 1. Adolphe Gilléron, boucher à Chexbres

2. Paul Liégeois, cafetier à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Breisach, Mèsses et Luindoux

le 30 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres, le dix mai mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
patteport de la fiancée
autorisation du sup. et J.P. de procéder
aux publications de mariage
un certificat de capacité matrimoniale
les actes de publication à Mèsses, Luindoux
et Breisach.

une promesse de mariage
Communiqué à Cully et à la
Blanchellerie le 7 mai 1926.

Les époux :

Frida Bovard.

Marcel Bovard

Les témoins :

A. Gilléron

J. Liégeois

L'officier de l'état civil :

J. M. J. M.

N^o 40
Gillieron
et
Leyroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron Robert Vint
célibataire
agriculteur
originaire de Servion
domicilié à Piibloz sur Vuiddoux
né à Piibloz / Vuiddoux le cinq septembre
mil neuf cent un

fils de Jean Myrie Gillieron décédé
et de Marie Louise, née Louanchy à Montreux

2. Leyroz Hélène
célibataire
ménagère
originaire de Vuiddoux
domiciliée à Vuiddoux
née à Vuiddoux le treize mars
mil neuf cent deux

8. fille de Leyroz Constant
et de Blise, née Chevalley, les deux à Vuiddoux

Témoins : 1. Jean Benedetto menuisier à Vuiddoux
2. Robert Bastian agriculteur à Piibloz

Les publications ont eu lieu à Vuiddoux et Servion le 12 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheuxes, le vingt six mai mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
le acte de publication de Servion et
Vuiddoux
une promesse de mariage

Les époux :

Gillieron Robert
Hélène Gillieron

Les témoins :

Jean Benedetto
Robert Bastian

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à son le 27 mai 1926

Registre des mariages A.

N^o 11
Gillieron
et
Lomini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron Louis Alois
célibataire
bourgeois
originaire de Servion
domicilié à Chevres
né à Chevres le vingt juillet
mil neuf cent

filz de Adolphe Gillieron
et de Adèle, née Chevalley, les deux à Chevres

2. Lomini Aimée Suzanne
célibataire
originaire de Payerne
domiciliée à Chevres
née à Uresses le dix neuf août
mil neuf cent deux

fille de Samuel Aimé Lomini
et de Marie, née Bourquin, les deux à Chevres

Témoins: 1. Bernaschina Auguste, entrepreneur à Chevres
2. Léger Paul, cafetier à Chevres

Les publications ont eu lieu à Chevres le 5 à Payerne et
Servion le 6 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Chevres le huitième mai mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :
acte de naissance de Lomini
acte de naissance de la femme
une promesse de mariage
les actes de publications à Chevres
Payerne et Servion

Les époux :
Gillieron Louis
Aimée Gillieron Lomini

Les témoins :
Bernaschina Auguste
Paul Léger

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à Oron et Payerne
le 2 juin 1926

No 12
Siegenthaler
 et
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siegenthaler Walter
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Crüb (Berne)
 domicile à Chebres
 né à Altbüron (Lucerne) le vingt six août
mil neuf cent quatre

filz de Charles Simon Siegenthaler, agriculteur Serandigne
 et de Blise, née Gerber, décédée

2. Chevalley Jeanne Louise
 célibataire
 ménagère
 originaire de Puidoux
 domiciliée à Puidoux, en Longchaumy
 née à Puidoux le vingt six novembre
mil neuf cent sept

fille de Chevalley Henri Aimé
 et de Marie Blise, née Brunier à Puidoux

Témoins :
 1. Adrien Chevalley, agriculteur à Puidoux
 2. Alfred Bich, menuisier à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Crüb, le 27, à Chebres et Puidoux
le 27 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chebres, le trois juillet mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé,
la fiancée est née à Puidoux,
une promesse de mariage
les actes de publication à Crüb,
Chebres et Puidoux
une promesse de mariage
consentement au mariage
des parents de la fiancée

Communiqué à Crüb le 3 juillet
1926

Les époux :

Walter Siegenthaler
Jeanne Siegenthaler

Les témoins :

Adrien Chevalley,
Alfred Bich

L'officier de l'état civil :

J. Minier

No 13
Blanc
et
Cestuz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Jean Ernest

libre

célibataire

originaire de Chollon (Haute Saône)

domicilié aux Baux-Vives

né à Chollon

le sept avril

mil huit cent nonante six

fils de Blanc Augustin

et de Anatolie Bachat, décédée

2. Cestuz Elisabeth

mariée

célibataire

originaire de Puidoux Forel et Lutry

domiciliée à Puidoux

née à Puidoux

le dix huit novembre

mil neuf cent quatre

filles de Cestuz Henri cultivateur

et de Marie Lucile, née Dumont à Puidoux

Témoins: 1. Zanolini Ernest, peintre à Genève

2. Dubourg Jean Louis, mécanicien, Annemasse (Fr.)

Les publications ont eu lieu aux Baux-Vives le 31 mai, à Forel et Lutry le premier et à Puidoux le 2 juin de l'année courante, sans opposition.

Par déclaration datée du 17 juin 1926, le conseil de France à Genève a reconnu la validité de ce mariage.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chef de ... le dix juillet mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

un certificat de publication de l'état civil par l'officier de l'état civil des Baux-Vives

Les époux :

Blanc Jean
Blanc Elisabeth

Les témoins :

Zanolini Ernest
D. Dubourg Jean Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la blanchisserie aux Baux-Vives, Forel et Lutry le 13 juillet 1926

N^o 14
Leyraz
et
Simon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leyraz Paul Henri

Célibataire

instuteur

originaire de Pivaz

domicilié à Montpreveyres

né à Pivaz le six février

mil neuf cent deux

fil de Louis Leyraz vigneron

et de Sophie, née Chappuis à Pivaz

2. Simon Jeanne Suzanne

Célibataire

originaire de Pivaz

domiciliée à Pivaz

née à Pivaz le vingt neuf août

mil neuf cent trois

fille de Louis Simon vigneron

et de Marie, née Chappuis à Pivaz

Témoins: 1. François Chappuis, vigneron à Pivaz

2. Jean Leyraz vigneron à Pivaz

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres le 9 juillet et à Pivaz le 13 juillet 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Château, le onze août mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

un certificat de publication
actuel par l'officier de l'état
civil de Barcelles le 10 août

Les époux :

Leyraz
J. Simon

Les témoins :

F. Chappuis
J. Leyraz

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à Barcelles le 10 août
le 15 août 1926

Registre des mariages A.

N° 15

Benedetto

et

Gorgerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benedetto Jean Victor

célibataire

meunier

originaire de Vinello, Province du Turin

domicilié à Tullioz, rue Luidoux

né à Challes le dix huit mars

mil neuf cent deux

fils de Louis Benedetto meunier

et de Emma, née Heutnacher à Tullioz

2. Gorgerat Marie Elisabeth

célibataire

lingère

originaire de Buissony sur Arrogne

domiciliée à Tivaz

née à Tivaz le vingt deux août

mil neuf cent deux

fille de Louis Gustave Gorgerat

et de Léonie, née Chappuis à Tivaz

Témoins :

1. Jean Chevally vigneron à Challes

2. François Bonne, coiffeur à Challes

Les publications ont eu lieu à Tivaz et Buissony le 22 juin 1926 et à Vinello le 29 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Challes le vingt deux août mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

acte de naissance de fiancé
acte de naissance de la fiancée
promesse de mariage
les actes de publication à Tivaz Buissony
Buissony et Vinello
acte de célibat de fiancée
certificat aux mariages des parents
autorisation du Département de l'Industrie
et du Commerce de célébrer le mariage
Communiqué à Buissony sur
Arrogne et la Chaux-de-Fonds
le 7 septembre 1926

Les époux :

E. Benedetto
Jean Benedetto

Les témoins :

Jean Chevally
F. Bonne coiffeur

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

No 16
Meyer
et
Bonne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer Adolphe Gustave
Célibataire
employé aux C.V.F.
originaire de Auest. (Bâle Compagne)
domicilié à Saxon
né à la gare de Chexbres le vingt sept février
mil huit cent monante huit

fils de feu Meyer Jean
et de Sophie, née Chappuis, à Dindon Chexbres

2. Bonne Berthe
Célibataire
ménagère
originaire de Chexbres
domiciliée à Chexbres
née à Chexbres le deux février
mil huit cent monante neuf

filles de feu Bonne Alfred
et de Lina Sophie Henriette, née Biguin à Chexbres

Témoins : 1. Louis Naegeli boulanger à Chexbres
2. Auguste Ficher, commis postal à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Saxon, à Chexbres et à Pratteln
le 24, 26 et 27 juillet 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres, le trois Septembre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :
un certificat de publication
de l'Etat par monsieur l'off.
de l'état civil de
Saxon

Les époux :
A Meyer
Berthe Meyer

Les témoins :
L Naegeli
A Ficher

Communiqué à Pratteln et à
Saxon le 7 septembre 1926

L'officier de l'état civil :
J. Minier

Registre des mariages A.

N° 17
Alder

et
Ruchonnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Alder Henri Auguste
Célibataire
Nigeron
originaire de Hirsnacht (Zürich)
domicilié à Mont Rolle
né à Hirsnacht le vingt six juillet
mil huit cent quarante huit

fils de Auguste Alder décédé
et de Mathilde née Rathgeb à Rimlang

2. Ruchonnet Rose
Célibataire
originaire de Riva
domiciliée à Riva
née à Riva le dix neuf mai
mil neuf cent cinq

filles de Ernest Ruchonnet décédé
et de Marie Aline née Gatty à Riva

Témoins : 1. Jules Gatty, piémontais à Riva
2. Nina Ruchonnet, à Riva

Les publications ont eu lieu à Hirsnacht et Mont Rolle le
7 et à Riva le 8 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le trente septembre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

un certificat de publication
religieuse par le pasteur l'offi.
de l'état civil de Rolle

Les époux :

Henri Alder
Rose Alder

Les témoins :

L. Ruchonnet
J. Gatty

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Hirsnacht et
Rolle le 12 octobre 1926

RECTIFICATION

Par décision du 12 avril 1943
le Département de la justice, de la police
et des affaires militaires du canton de
Vaud a ordonné la radiation de l'ins-
cription ci-contre en ce sens que

la filiation de l'époux
soit indiquée comme
suit :

"fils de Alder August
Julius et d'Anna
Elisabetha, née Rathgeb."
Chexbres le 13 avril 1943

L'officier de l'état civil (signé)

Guillomenet.

R.

N° 18

Grandchamp

et

Losli

J'ai Jugement du Tribunal, du district de Lausanne du 4 décembre 1933, déclaré définitif et exécutoire le 12 février 1934, le mariage de signifié contre acte de mariage par le Suisse.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mariage pourra se remarier.

Chevaux le 1er mai 1934

L'officier de l'état civil

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandchamp Paul Louis

Célibataire

Chauffeur

originaire de Chevres

domicilié à Priddon

né à Priddon le vingt trois octobre

mil huit cent quarante et un

fil de Louis Grandchamp

et de Blaise, née Chevalley à Priddon

2. Losli Hélène

Célibataire

employée

originaire de Brissac (Berne)

domiciliée à Chevres, Mont de Fleau

née à Nevev le huit avril

mil neuf cent

filles de Losli Louis

et de Hèle Louise, sa femme à Grand Gland

Témoins: 1. Scottera Louis, le Foyer Chevres

2. Rognon Charles, journalier Chevres

Les publications ont eu lieu à Chevres le 16, à Brissac

et Priddon le 18 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chevaux, le 1er mai 1934, mil neuf cent trente six

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé

acte de naissance de la fiancée

Communiqué à Brissac

le 3 novembre

1926

Les époux :

Paul Grandchamp,

Hélène Grandchamp

Les témoins :

L. Scottera

Rognon Charles.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Registre des mariages A.

No 19
Gerber

et

Gonelli

Par Jugement du Tribunal du district de la Vallée de Joux: du 15 et 24 août 1934, délégué de finit et exécutaire le 24 septembre 1934, le mariage déigné ci conté a été dissous par le divorce.

Chexbres le 19 octobre 1934
l'officier de l'état civil
J. M. G.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Gerber Alfred

celibataire

confiseur

originaire de Röttenbach c/s (Bern)

domicilié à Nyon

né au Bourdray, près Bavois le onze juin

mil huitcent quatre vingt dix neuf

fils de Frédéric Gerber, décédé

et de Henriette Auguste Marie, née Gerber, à Nyon

2. Gonelli Olga

celibataire

dans profession

originaire de Marradi (Florence Italie)

domiciliée à Chexbres

née à Oberdorf (Suisse) le quatorze septembre

mil neuf cent cinq

fille de Alfredo Gonelli, conducteur de travaux aux C.F. à Chexbres

et de Giovannina Monti décédée

Témoins: 1. René Lemme hôtelier à Chexbres

2. Louis Loquint à Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le 21, à Röttenbach le 22 à Chexbres le 23 septembre et à Marradi le 10 et 17 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le vingt trois novembre vingt six

Pièces déposées:

acte de publication de deux fois par le mariage l'officier de l'état civil de Nyon

Les époux:

Alfred Gerber

Olga Gerber

Les témoins:

René E. Demicheli

L. Loquint

L'officier de l'état civil:

J. M. G.

Communiqué à Nyon, Röttenbach et à la chancellerie le 28 novembre 1926

No 20
Rey
et
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis-par le mariage :

1. Rey Joseph
celibataire
monteur
originaire de Muri (Carniole)
domicilié à Priddoux gare
né à Muri (Carniole) le vingt huit mars
mil huit cent quarante cinq

filz de Johann Rey
et de Caroline, née Lüthi, veuve

2. Gillieron Julie, dite Juliette
celibataire
ménagère
originaire de Servion
domiciliée à Priddoux
née à Roche le vingt sept mars
mil huit cent quarante neuf

fille de Fritz Gillieron
et de Marie Lucie, née Collet à Priddoux

Témoins : 1. Curvet John, gendarme à chevres
2. Gillieron Fritz, tapissier à Priddoux

Les publications ont eu lieu à Muri et Priddoux le 19 et
à Servion le 20 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chevres, le vingt six novembre, mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux
acte de naissance de l'épouse

Les époux :

Rey Joseph
Juliette Rey

Les témoins :

Curvet John
Gillieron Fritz

L'officier de l'état civil :

J. H. [Signature]

Communiqué à Muri et à Servion
le 28 novembre 1926

Par jugement du 24 juillet 1925
déclaré définitif et exécutoire
le 21 septembre 1925, le Tribunal
du district de Morges a dit
sans part le divorce, le mariage
Rey-Gillieron inscrit ci-contre
Le Tribunal a fixé à un an, à
le 21 septembre 1925 à délai
pendant lequel le mari, ne
pouva se remarié.

Inscrit le 30 septembre 1926
l'officier de l'état civil
[Signature]

Vu le 1. 2. 26
L. P. [Signature]
Succale

No. 21
Lättet
Lambelet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lätt François Samuel

célibataire

négoçant

originaire de Mühledorf (Soleure)

domicilié à Puidoux

né à Puidoux le vingt quatre août
mil neuf cent trois

fils de Jules Fritz Benjamin Lätt décédé

et de Elise, née Leygraf à Puidoux

2. Lambelet Blanche-Louise

célibataire

originaire de Forel (Navaud)

domiciliée à Puidoux, Gray

née à Morle la Cour et Forel le vingt quatre août
mil neuf cent quatre

fille de Lambelet François

et de Julie Hélène Augustine, née Bonzon à Puidoux

Témoins :

1. Durussel Jean gendarme à Chexbres

2. Macgele Louis boulanger à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Puidoux le 15 novembre
à Forel et Mühledorf le 16 novembre 1926Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres, le dix huitième mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

Les fiancés ont été dans l'ordon-
nement de St Saphirin

Les époux :

François Lätt

Blanche Lätt

Les témoins :

Durussel Jean

Le Macgele

L'officier de l'état civil :

P. Durussel

Communiqué à Forel et Mühle-
dorf le 13 décembre 1926

N^o 22
Chappuis
et
Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis François Louis
célibataire
viticulteur
originaire de Puidoux
domicilié à Rivaz
né à Rivaz le vingt un août
mil neuf cent

filz de Jules Louis Chappuis vicié
et de Valérie Henriette née Guet, à Rivaz

2. Chappuis Ruth
célibataire

originaire de Rivaz et de Puidoux
domiciliée à Rivaz
née à Essertes le vingt un janvier
mil neuf cent deux

fille de Alois Chappuis
et de Eugénie, née Jamin à Rivaz

Témoins :
1. Alois Chappuis viticulteur à Rivaz
2. Henriette Chappuis, née Guet à Rivaz

Les publications ont eu lieu à Rivaz et Puidoux le
quatre décembre mil neuf cent vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chèvres, le vingt deux décembre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

acte de naissance des fiancés
acte de naissance des fiancées

Les époux :

F. Chappuis.
Ruth Chappuis

Les témoins :

J. Chappuis
H. Chappuis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué

R. L. P.

N° 1
Durussel
et
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel Emile
célibataire
charpentier

originaire de Seigneux

domicilié à Puidoux

né à Lâgen, près Puidoux le quatre juillet
mille huit cent quarante-huit

fils de Louis Durussel à Puidoux

et de Marie, née Gueret, veuve

2. Gillieron Ida Germaine
célibataire

originaire de Puidoux et de Servion

domiciliée à Taphier près Puidoux

née à Taphier le dix-neuf décembre
mille neuf cent deux

fille de Emile Gillieron

et de Marie née Selesort à Taphier

Témoins : 1. Paul Legent cafetier à Chexres
2. Paul Gillieron, agriculteur à Puidoux

Les publications ont eu lieu à Puidoux et Servion le 27 et
à Seigneux le 28 janvier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexres, le dix-huit février mille neuf cent vingt sept

Pièces déposées :
acte de mariage de l'un
acte de mariage de l'autre

Les époux :
Durussel Emile
Durussel Germaine

Les témoins :
Paul Legent
Gillieron Paul.

Communiqué à Villarzelletton
le 1 mars 1927

L'officier de l'état civil :
[Signature]

P. 12 h. 1/2

No 2
Chentz
et
Secoster

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chentz Hermann
Célibataire

agriculteur

originaire de Pizy

domicilié à Lignin n° 2 St Saphorin

né à Blarens le vingt quatre

février mil neuf cent trois

fils de Georges Henri Chentz

et de Marie, née Dimotain, les deux à Lignin

2. Secoster, Marguerite Louise
Célibataire

Ménagère

originaire de Bossertes

domiciliée à Chevres

née à Bremira n° 21 le quatorze avril

mil neuf cent sept

filles de Louis Secoster

et de Berthe Marguerite, née Chedalet, les deux à Chevres

Témoins :
1. Marie Zimmermann, agente de police à Chevres
2. Georges Chentz, agriculteur à St Saphorin

Les publications ont eu lieu à Chevres St Saphorin le 29 janvier
à Pizy et Bossertes le 31 janvier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chevres le vingt huit février mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
la fiancée est née dans l'arrondissement de St Saphorin
consentement des parents de la fiancée
une promesse de mariage
la date de publication à Chevres St Saphorin Pizy et Bossertes

Communiqué le 28 février 1927
à Pizy et Bossertes

Les époux :
Hermann Chentz
Marguerite Secoster

Les témoins :
Zimmermann Octave
Chentz Georges

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 3
Breitenstein
et
Ballaman

Par jugement du Tribunal de
premier instance de Genève, du
27 février 1940, le mariage
désigné ci-contre, Breitenstein
- Ballaman a été déclaré
sous son se divorce.

Croyez-le 18 novembre 1927
l'officier de l'état civil
J. W. Imhoff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Breitenstein Ferdinand Edmond
célibataire
peintre en bâtiment
originaire de Lavigny
domicilié au moulin Tête Puidoux
né à Montbichet le premier août
mil neuf cent trois

fils de Breitenstein Isaac Louis veuf
et de Marie Louise, née Meylan à Puidoux

2. Ballaman Edith Louise
célibataire
ménagère
originaire de Wallentied (Fribourg)
domiciliée à Fribourg
née à Fribourg le vingt neuf juillet
mil neuf cent neuf

fille de Ballaman Fernand Joseph
et de Rosine Alexandrine, née Piller à Fribourg

Témoins : 1. Imhof Louis, agriculteur à Puidoux, le moulin
2. Lion Kelly, primier à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Fribourg Puidoux et Lavigny le 10
février et à Wallentied le 11 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherchez, vingt cinq août premier mil neuf cent vingt sept
à la 24^e ligne 102 le mot "onze"

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
autorisation de conseil d'Etat du canton
de Fribourg de célébrer le mariage,
promesse de mariage du fiancé
promesse de mariage de la fiancée
publication du mariage à Fribourg
Puidoux Lavigny et Wallentied

Les époux :
Breitenstein
Edith Breitenstein.

Les témoins :
Imhof Louis
Lion Kelly

L'officier de l'état civil :
J. W. Imhoff

Communiqué à Fribourg Lavigny et
Wallentied le 28 février 1927

No H
Besuchet
et
Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Besuchet Robert marino
célibataire
mécanicien
originaire de l'Abergement
domicilié à St Brin
né à Rivaz le dix huit septembre
mil neuf cent trois

fils de Gustave Robert Besuchet instituteur
et de Blisa Josephine Louise, née Amblas à Rivaz

2. Pittet Fernande Ella
célibataire
ménagère
originaire de Guarnens
domiciliée à Chesin sur Olon
née à Lausanne le quatre avril
mil neuf cent deux

fille de Albert Jean David Pittet facteur retraité
et de Justine Laux née Delapierre à Chesin

Témoins: 1. Besuchet Gustave instituteur à Rivaz
2. Pittet Albert, facteur retraité à Chesin

Les publications ont eu lieu à St Brin le vingt quatre mars 1907
à l'Abergement et à Olon le vingt cinq à Guarnens
et à Flumoz le vingt six janvier mil neuf cent sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chesin le cinq mars mil neuf cent sept

Pièces déposées:

un certificat de publication notifié
par l'officier de l'état civil de
St Brin

Les époux:

R. Besuchet
Fernande Besuchet

Les témoins:

G. Besuchet
O. Pissier

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué à dignerelle St Brin
St Brin et Olon le quatre 1907

Registre des mariages A.

N° 5

Leyvraz

et

Grandchamp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leyvraz Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Puidoux

domicilié à Puidoux

né à Puidoux le six février

mil neufcent deux

fils de François Leyvraz

et de Louise, née Meillard à Puidoux

2. Grandchamp Louise

célibataire

ménagère

originaire de Chevres

domiciliée à Puidoux

née à Puidoux le premier janvier

mil neufcent quatre

fille de Aimé Grandchamp veuf

et de Amélie, née Orquet à Puidoux

Témoins: { 1. Louis Naegele domicilié à Chevres
2. Jules Lätt, domicilié à ChevresLes publications ont eu lieu à Chevres et Puidoux
le 10 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chevres, le treize avril mil neufcent vingt sept

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé

acte de naissance de la fiancée

promesse de mariage des

fiancés

les actes de publications

de Puidoux et Chevres

Communiqué

Les époux :

Emile Leyvraz

Louise Leyvraz

Les témoins :

Ls Naegele

Jules Lätt

L'officier de l'état civil :

P. Mignot

N° 6

Beausire

et
Sordet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beausire Paul Etienne
célibataire
jardinier
originaire de Grandon
domicilié à Chez Gros
né à Chejeret le vingt un septembre
mil neuf cent trois

fil(s) de Beausire Eugène Henri à Chexbres
et de Pauline, née Rivoire, sœur
2. Sordet, Berthe Béatrice
célibataire

originaire de Brettonnières
domiciliée à Pissidrix
née à Chanderno le premier janvier
mil neuf cent sept

fil(le) de Sordet Jean Pierre
et de Holme Elisa, née Oddo, lesdits à Pissidrix

Témoins :
1. Samuel Beausire, jardinier à Chexbres
2. John Sordet, agriculteur à Pissidrix

Les publications ont eu lieu à Chez Gros Pissidrix Grandon
et Brettonnières le cinq mars mil neuf cent
vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chejeret, le quatrième jour mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
une promesse de mariage
des fiancés
les publications à Chexbres
Pissidrix Grandon et
Brettonnières le 5 mars
1927

Les époux :

Paul Beausire
Berthe Beausire

Les témoins :

Sam Beausire
John Sordet

Communiqué à Grandon et
Romainmôtir le 2 mai
1927

L'officier de l'état civil :

J. M. ...

Registre des mariages A.

N° J
Capt
et
Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Capt Emile
célibataire
originaire de Chenit
domicilié à Chexbres, en Mont de Plan
né à Gresses le huit février
mil neuf cent un

fils de Betave capt
et de Lina, dite Rose, née Dory à Pissoria
2. Dupont Elisabeth, divorcée de Gethier Georges, de
St-Hilaire la Gravelle (France) d'âge 27 janvier 1923

ménagère
originaire de St-Hilaire la Gravelle, Charente-Maritime (France)
domiciliée à Chexbres
née à Pissoria le six huit novembre
mil neuf cent deux

filles de Emile Dupont
et de Alice, née Grandchamps, divorcée

Témoins : 1. Charles Rognon journalier à Chexbres
2. René Pouchon journalier à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Chexbres le vingt six février et au sentier
le vingt six février mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le seize avril mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
un promesse de mariage des fiancés
des publications du mariage à Chexbres et
au sentier ; passeport de la fiancée
et l'acte de mariage aux mentions d'usage
un certificat de capacité matrimoniale de
l'un par le le conseil de France à la commune
d'habitation du département de célébrer le mariage
Communiqué au sentier et à la Cham
celébré le 3 mai 1927

Les époux :
Capt Emile
Capt Elisabeth
Les témoins :
Rognon Charles
Pouchon René

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Le Tribunal du District de Vevey
par jugement rendu le 16 octobre 1930 a déclaré
nul et nul le mariage du 21 novembre 1930
à raison par le divorce le mariage
Capt Dupont, inscrit ci contre
Le Tribunal a fixé au jour le dit
pendant lequel les époux ne pourront
se remarier
Chexbres le 16 décembre 1930
l'officier de l'état civil
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2009 L. d.

N° 8

Pauroux

et

Comme

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pauroux Gustave Pierre
celibataire

serre-frein aux C.F.F.

originaire de Belmont sur Lussane

domicilié à Berne Bühlstrasse 39

né à Orrens le dix-sept juin
mil-neuf cent trois

fils de Pauroux Guiseppe Alfred, retraité C.F.F. Secrétaire
et de Marie Emma, née Vollenweider à Lussane

2. Comme Blanche Marie Louise
celibataire

originaire de Chexbres

domiciliée à Chexbres en Genevois

née à Chexbres le vingt-huit septembre
mil-neuf cent quatre

filles de Comme Louis agriculteur

et de Marie, née Christophod à Chexbres

Témoins : { 1. Louis Comme agriculteur à Chexbres
2. Henri Dooz agriculteur à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Berne le 13. à Belmont
et Chexbres le 16 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres, le dix mai mil-neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

un certificat de publication de
luxe par l'officier de l'état
civil de Berne

Les époux :

G. Pauroux
B. Comme

Les témoins :

L. Comme
H. Dooz

L'officier de l'état civil :
J. H. ...

Communiqué à Berne et
Pully le 11 mai
1927

Registre des mariages A.

N^o 9
Dubuis
 et
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubuis Charles Jimé

Célibataire

Jardinier

originaire de Corbeyrier

domicilié à Cheables

né à Sevey

le vingt un octobre

mil neuf cent deux

fil de Charles Edouard Dubuis

et de Jenny, née Kiem à Cheables

2. Gillieron Lucie Isa

Célibataire

Sans profession

originaire de Sevion

domiciliée à Cheables

née à Dorivand

le onze juillet

mil neuf cent trois

fille de Jules Lucien Gillieron

et de Isa, née Fische, sa femme, décédée

Témoins :

1. William Dubuis, employé d'hôtel à Cheables

2. Père George à Dorivand

Les publications ont eu lieu à Cheables et Corbeyrier le 30 avril et à Sevion le 2 mai 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheables le vingt un mai mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Dubuis Charles
Lucie Dubuis

Les témoins :

W. Dubuis
R. George

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Diplé et Son
 le 29 mai 1927

N^o 40
Dubois
et
Zahno

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois Oscar
célibataire
vigneron
originaire de Mézières
domicilié au Petit Séyaley près Pully
né à Barroge près Mézières le seize juillet
mil huit cent quatre vingt neuf
fils de Eugène Dubois
et de Lucienne, née Jordan, décédée

2. Zahno Agnès
célébataire
originaire de Südingen et Tavel
domiciliée à Villeneuve en Sion au Séyaley
née à S^t Martin (Fribourg) le vingt deux août
mil neuf cent sept
fille de Zahno Henri, agriculteur à Villeneuve Fribourg
et de Rosa, née Lempin, décédée

Témoins :
1. Gyger Jules, agriculteur, à Soiry, domicilié au Séyaley
2. Dubuis Maurice, vigneron, à Savin, domicilié au Séyaley

Les publications ont eu lieu à Tavel le 9 mars, à Pully, Villeneuve
Mézières et Guin le 10 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Cherres, le vingt cinq mai mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :
Carte de naissance de fiancé
acte de naissance de fiancée
concordement des mariage des
frères de la fiancée, la
mère étant décédée

Les époux :
Oscar Dubois
Agnès Dubois
Les témoins :
Jules Gyger
Dubuis Maurice

Communiqué à Surpierre Aubin
Tafel et Mézières
le 2 juin 1927

L'officier de l'état civil :
J. Minjart

Registre des mariages A.

N^o 11

Grandchamp

et

Luginbühl

Par décision du 16 septembre 1969
rectification

le Département de justice
et police du canton de Vaud
a ordonné la rectification
de l'inscription ci-contre
en ce sens que l'épouse
et son père soient dési-
gnés sous le patronyme
"Luginbühl"

Chexbres, le 19 septembre
1969

L'officier de l'état civil
Guillioménet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandchamp Odrien

célibataire

mineur

originaire de Chexbres

domicilié à Chexbres

né à Chexbres

le sept février

mil huit cent quatre vingt dix sept

fils de Simé Grandchamp

et de Marie, née Chappuis à Chexbres

2. Luginbühl Rosa

célibataire

mineure

originaire de Broye (Biel)

domiciliée à Chexbres, aux Bondimies

née à Broye (Biel)

le dix neuf mars

mil neuf cent trois

fille de Johann Luginbühl décédé

et de Anna, née Jäger, à Signau

Témoins :

1. Louis Chespillod falcier à Chexbres

2. Louis Naegeli bailleur à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Chexbres le 14 et à Grottohalatten
le 13 mai 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le dix sept mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

acte de mariage de la
fiancée.
Le fiancé est né dans les
13 bornement de St. Saphirin.

Les époux :

Grandchamp O.
Rosa Grandchamp

Les témoins :

Chespillod Louis

La Naegeli

L'officier de l'état civil :

Guillioménet

Communiqué Hochstetten le
18 juillet 1927

N^o 72
Bill

et
Loederach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bill Werner

Célibataire

agriculteur

originaire de Münchenbuchsee

domicilié à Puidoux

né à S^t Antonin Littoral le quatorze mars
mil neuf cent trois

fils de Johann Bill décédé

et de Anna Elveth, née von Kœnig à Ecitentes.

2. Loederach Elisabeth

Célibataire

ménagère

originaire de Niederwiltach (Berne)

domiciliée à Puidoux

née à Cormauges le huit novembre
mil neuf cent trois

filles de Samuel Loederach décédé

et de Bertha, née Glauser à Puidoux

Témoins: 1. John Schirmer, gendarme à Chaux

2. Bertha Loederach, au Tobroux près Puidoux

Les publications ont eu lieu à Wiltach Münchenbuchsee le 7 juillet
et à Puidoux le 8 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherches, le sept sept juillet mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Bill Werner
Elisabeth Bill

Les témoins :

Schirmer John
Loederach Bertha

L'officier de l'état civil :

J. Guignard

Communiqué à Münchenbuchsee
et Wiltach le 28 juillet
1927

N^o 43
Imhof
et
Félix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imhof Louis, veuf de Rosa, né Haurt le 25 novembre 1921, divorcé de Gustave Marie Eugénie le 6 octobre 1926, vigneron
originaire de Horrenbach - Buehen
domicilié au Monod d'Enbas, tierce Puidoux
né à Lausanne le vingt cinq juin
mil huit cent septante trois

fils de Jean Frédéric Imhof à Epalinges
et de Louise, née Bordy, veuve

2. Félix Marie Louise, veuve de Breitenstein
Hachon le 14 avril 1918 et veuve et 2^e veuve de Félix
Emile Constant le 10 septembre 1922; mineure
originaire de la Région
domiciliée au Monod d'Enbas tierce Puidoux
née au Chérit le quatorze novembre
mil huit cent septante trois

fille de Louis Frédéric Meylan
et de Louise Rosalie Jenny, née Curtet veuve

Témoins : 1. Ferdinand Breitenstein, fils de domicile au Monod / Puidoux
2. Edith Breitenstein, femme de prénommi, domicile au Monod

Les publications ont eu lieu à la Région Puidoux et Schwarzenegg
le 19 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherches, le dix neuf août mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :
le fiancé a exhibé son dernier mariage
dans l'acte de mariage de St Saphorin.
acte de mariage et acte de décès du mari
de la fiancée.
les publications à la Région Puidoux
et Schwarzenegg.

Les époux :
Louis Imhof
Marie Imhof

Les témoins :
Breitenstein
Edith Breitenstein

Communiqué à Schwarzenegg et
Paldy le 27 août
1927

L'officier de l'état civil :
F. Imhof

No 14

Nègre

et

Merle d'Aubigné

Le Département de Justice et Police
autonome de Vaud, en date du
15 décembre 1943, ordonne la
rectification de l'acte d'état civil
ci-dessus, en ce sens que la
famille Merle d'Aubigné
soit désignée comme étant
originaire de Genève ville et
non de nationalité française.

Chexbres le 29 août 1943
L'officier de l'état civil

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nègre Raoul

celibataire

architecte

originaire de Alès, Département du Gard (France)

domicilié à Paris (6^{ème} arrondissement) rue Leaugirard 46

né à Alès le vingt quatre août

mil huit cent quatre vingt seize

fils de Mlle Emile Antoine Nègre

et de Jeanne Anna Bergeron les deux décédés

2. Merle d'Aubigné Elisabeth Haline

celibataire

originaire de Neuilly sur Seine (France)

domiciliée à St Saphorin (Vaud) en Mont de Plan

née à Neuilly sur Seine le deux juin

mil neuf cent trois

fille de Francis Charles Merle d'Aubigné, pasteur

et de Lucy Marie, nie Maury à St Saphorin

Témoins: 1. M. le docteur Jean Hauguel, médecin à Marseille

2. Emile Merle d'Aubigné, ingénieur à Neuilly sur Seine

Les publications ont eu lieu à Paris 6^{ème} arrondissement et St
Saphorin le 5 août et à Neuilly sur Seine le
6 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le vingt six août mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

acte de mariage des fiancés; autorisation
du département de Justice et Police; certificat
de nationalité; certificat de domicile,
consentement des parents et le fiancé,
publication à Paris Neuilly sur Seine et
St Saphorin, acte de naissance des
fiancés; certificat de capacité mari-
monale.

Communiqué à la chancellerie
en deux exemplaires
le 29 août 1927

Les époux :

[Signature]
Haline Raoul Nègre.

Les témoins :

[Signature]
Jeanne Nègre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 15
Rey

et

Albanesi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey Edouard Antoine

célibataire

électricien

originaire de Chêne-Bourg, Genève

domicilié à Chexbres

né à Cully le trois juin

mil neuf cent huit

fils de Rey Edouard Jules électricien

et de Julie, née Lin à Chexbres

2. Albanesi Antoinette Anna

célibataire

tailleuse

originaire de Arizzone, Novare Italie

domiciliée à Chexbres

née à Chexbres le seize juillet

mil neuf cent sept

fille de Albanesi Antonio Carlo, ferblantier

et de Marie, née Feissli, à Chexbres

Témoins :

1. Louis Albanesi appareilleur à Chexbres

2. François Bonne, coiffeur à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Chexbres et Chêne-Bourg le 25 mai
à Arizzone le 27 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres, le deux septembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

promesse de mariage ; 3 publications ; acte
de naissance des fiancés ; consentement des
parents des fiancés ; autorisation du juge
de paix de Justice et Police ; acte de
celui de la fiancée.

Les époux :

Rey Edouard
Rey Antoinette

Les témoins :

Albanesi
Fr. Bonne

L'officier de l'état civil :

H. H. H.

Communiqué à Chêne-Bourg
et à la chancellerie
le 6 septembre
1927

No 76

bonne

Sénieroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. bonne François Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Puidoux

domicilié à Puidoux, au chef du bonid

né à Puidoux le quatre octobre

mil huit cent huitante trois

fils de Samuel Henri bonid à Puidoux

et de Sophie, née Monachon, sœur

2. Sénieroz Anarouente Amélie

célibataire

ménagère

originaire de Puidoux et de Chardonne

domiciliée au front d'ère Puidoux

née au montollin d'ère Chexbres le vingt cinq novembre

mil huit cent quatre vingt trois

fille de Marc Samuel Sénieroz

et de Emma, née Jayet, les deux sœurs

Témoins: 1. Eick Henri menuisier à Chexbres

2. Eick Alfred menuisier à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Puidoux le 25 et à Chardonne le 26 soit 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres, le vingt huit septembre mil neuf cent =
= vingt sept

Pièces déposées :

Les fiancés ont mis sans l'as-
surance de St-Saphorin

Les époux :

Emile bonne
Amélie bonne

Les témoins :

H. Eick
A. Eick

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Chardonne
le 14 octobre 1927

P. 11. Chard.

Registre des mariages A.

N^o 17
Meyer
et
Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer Berthe

veuf de Meyer, née Ginin Berthe née le 3 mars 1871

administrateur postal

originaire de Augst (Bâle canton)

domicilié à Chexbres

né à Chexbres le vingt cinq mars

mil huit cent soixante six

fils de feu Jacob Adolphe Meyer

et de défunte Jeannette, née Henry

2. Jaquet Marie Berthe

célibataire

originaire de Villarbony (Fribourg)

domiciliée à Vevey

née à Greyvaulx le quatorze septembre

mil huit cent septante huit

fille de Jean Joseph Jaquet

et de Marie Philomène, née Jacquaz

Témoins: 1. Jean Muller restaurateur à Chexbres

2. Maurice Buttiaz sellier à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Chexbres le 15, à Vevey, Botterem
et Pratteln le 16 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le quatorze octobre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

les pièces concernant le fiancé sont
conservés dans les registres au cercle
de St Saphori

acte de naissance de la fiancée
une promesse de mariage
les actes de publication de
mariage, de Chexbres, Vevey, Botterem
et Pratteln

Communiqué à Pratteln Villar
beney et Vevey le 24 octobre
1927

Les époux :

J. Meyer
Berthe Meyer

Les témoins :

J. Müller
M. Buttiaz
Luce

L'officier de l'état civil :

J. Müller

No 18
Légeret

et
Leyraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Légeret Francis

veuf de Marie Marguerite Légeret, le 24 octobre 1903
muni d'un

originaire de Chexbres

domicilié à Chexbres

né à Monod Gibault rue Suissarde le vingt cinq soit
mil huit cent quatre vingt seize

fils de Alfred Jules Légeret

et de Julie, née Grandchamp à Chexbres

2. Leyraz Rose

célibataire

originaire de Puidoux

domiciliée à Chexbres

née à Chexbres le vingt soit
mil neuf cent six

fille de Leyraz Alfred à Chexbres

et de Blaise, née Fischer veuve

Témoins :

1. Louis Saegle bailleur à Chexbres

2. Paul Légeret restaurateur à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Chexbres et Puidoux le
20 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres, le quatorze octobre mil neuf cent
vingt sept

Pièces déposées :

acte de mariage du fiancé et de sa
sœur de la femme du fiancé
acte de naissance de la femme
une promesse de mariage
acte de publication à Puidoux et
Chexbres

Les époux

Francis Légeret

Rose Légeret

Les témoins :

Ls Saegle

Paul Légeret

L'officier de l'état civil :

J. Minier

Communiqué

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 19
Fonjollaz
et
Desgraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fonjollaz Marcel

Célibataire

viticulteur

originaire de Yvernes et de Lutry

domicilié à Riva

né à Riva le Cinq mai

mil huit cent quatre vingt dix sept

fils de Léon Victor Fonjollaz à Riva

et de Julie, née Pender, décédée

2. Desgraz Rose

Célibataire

originaire de Priddon

domiciliée à Pully sur Priddon

née au beronnet sur Priddon le vingt trois mai

mil huit cent quatre vingt six

fille de Alfred Desgraz décédé

et de Sophie, née Simon à Pully

Témoins :

1. Léon Fonjollaz viticulteur à Riva

2. Georges Desgraz agriculteur à Priddon

Les publications ont eu lieu à Priddon Riva et Lutry le 26 septembre et à Yvernes le 27 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Charles, le vingt quatre octobre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

les fiances fait sur sans l'annulation
à l'église de St Saphorin
les publications à Priddon Riva
Lutry et Yvernes
une promesse de mariage

Les époux :

[Signature]
R. Fonjollaz

Les témoins :

[Signature]
G. Desgraz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Bully et
Lutry le 28 octobre
1927

N^o 20
Forney
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forney Gustave
Célibataire

agriculteur

originaire de Chexbres

domicilié à Lignières sur St Saphorin

né à Lignières le deux décembre

mil huit cent quatre vingt dix huit

fils de Jeannot Forney

et de Emilie, née Amstein à Lignières

2. Reymond Auguste Blaise
Célibataire

originaire de l'abbaye et du Chenit

domiciliée à Songny

née à Songny le vingt janvier

mil neuf cent un

filles de Jules Frédéric Louis Reymond

et de Emilie, née Dupont à Songny

Témoins :
1. Klare Zimmermann agent de police à Chexbres
2. Henri Forney agriculteur à St Saphorin

Les publications ont eu lieu à Chexbres, St Saphorin, l'abbaye
le Sentier et Songny le dix sept septembre
mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le vingt huit octobre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :
le fiancé et la fiancée dans l'acte de mariage
acte de naissance de la fiancée
deux promesses de mariage
les publications à Chexbres, St Saphorin
l'abbaye, le Sentier et Songny

Communiqué à Chardonnay, l'abbaye
et le Sentier le 29 octobre
1927

Les époux :
Forney
Auguste Forney

Les témoins :
Zimmermann Odave
Forney Henri

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N^o 21
 Dufaux
 et
 Haldi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufaux Louis

célibataire

marchand de bois

originaire de Châtelard Montreux

domicilié à Pelleno, Châtelard

né à Pelleno le dix sept avril

mil huit cent nonante

fils de Louis Jean Dufaux dévise

et de Louise, née Seluz à Pelleno

2. Haldi, née brodet, Fanny Julie, garde malsode

beuve en 1^{er} nom de Paul Blé Blanc et en 2nd nom de
 Jean Pierre Haldi le 7 septembre 1915

originaire de Soanen (Berne)

domiciliée à Montreux, Châtelard

née à Berne le vingt deux mars

mil huit cent dix huit deux

fille de Pierre Samuel brodet

et de Marie Louise, née Ritart dévise

Témoins :

1. Blanc Edmond, employé de banque à Montreux

2. brodet Blac, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Soanen le
 21 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Châtelard, le vingt novembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

acte certifiant de publication
 effectué par l'officier de l'état
 civil du Châtelard

Les époux :

Louis Dufaux

Fanny Julie Dufaux

Les témoins :

Edmond Blanc

Elisabeth brodet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué au Châtelard et
 Soanen le 9 novembre
 1927

N° 22

Chevalley

et
Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Jean

cilibeaire

agriculteur

originaire de Cheabres

domicilié à Cheabres

né à Cheabres

le dieuxuf décembre

mil huit cent quatre vingt onze

filz de Vincent Chevalley

et de Joséphine Blise, née Meyer, la seule à Cheabres

2. Chappuis Emma Orléane

cilibeaire

originaire de Piidoix

domiciliée à Piidoix

née à Piidoix

le doize août

mil neuf cent

fille de Jodin Chappuis à Piidoix

et de Helène Lionie, née Gendre

Témoins :

1. Maurice Chevalley agriculteur en Alpilles

2. Robert Chevalley technicien à Bethune

Les publications ont eu lieu à Cheabres et Piidoix

le 01 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cheabres, le quint novembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

une promesse de mariage
les publications à Cheabres et
Piidoix

Les époux :

Jean Chevalley
Emma Chevalley

Les témoins :

Jean Chevalley
Robert Chevalley

L'officier de l'état civil :

J. H. [Signature]

Communiqué

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 23
Chappuis
et
Leuba

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis Ami Marcel
célibataire
ébéniste
originaire de Rivaz
domicilié à Chevres
né au Sezaley près Quindax le seize juin
mil huit cent quatre vingt seize
fils de Odrien Chappuis
et de Julie, née Grandchamps, sa veuve décédée

2. Leuba Nellie Louise
célibataire
institutrice ménagère
originaire de Buttet et la Côte aux fies
domiciliée à Chevres
née à la Côte aux fies le trois septembre
mil neuf cent un
fille de Leuba Richard Solsy décédé
et de Marie, née Guadet à Chevres

Témoins : 1. Maurice Chappuis Vikentur au Sezaley
2. Paul Guadet curé à Dannoche

Les publications ont eu lieu à Rivaz, Chevres, Buttet
et la Côte aux fies le 4 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Chevres le dix huit novembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :
acte de naissance de la fiancée
promesse de mariage
les publications de mariage
à Chevres, Buttet Rivaz et la
Côte aux fies

Les époux :
M. Chappuis
L. Chappuis
Les témoins :
Maurice Chappuis
Guadet

Communiqué à Buttet et la
Côte aux fies le
23 novembre 1927

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N° 24

Grandchamp

et

Richard

Fait Jugement du Tribunal de district de Vevey, du 15 mars 1948. le mariage Grandchamp Richard, déigné ci contre a été dissous par le divorce.

Chevrus le 9 avril 1948 l'officier de l'état civil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandchamp Georges

célibataire

agriculteur

originaire de Chevrus

domicilié à Chardonne, La Planotz

né à St Saphorin le cinq avril

mil huit cent quatre vingt dix huit

fils de Bernite Grandchamp, agriculteur

et de Blise, née Chappuis à St Saphorin

2. Richard Suzanne

célibataire

originaire de Lutry et de Forel (Louvain)

domiciliée à St Saphorin

née à Priddoria le treize octobre

mil neuf cent dix

fille de Louis Henri Richard, vigneron

et de Rosalie, née Richon à St Saphorin

Témoins: 1. Klaus Zimmermann agent de police à Chevrus

2. Francis Grandchamp, jardinier à St Saphorin

Les publications ont eu lieu à Forel, à Lutry à Chardonne le 4 à St Saphorin et à Chevrus le 5 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chevrus le cinq novembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

un certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Chardonne

Les époux :

Grandchamp Georges
Suzanne Grandchamp

Les témoins :

Zimmermann Othave
Grandchamp. Francis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Chardonne Lutry et Forel le 29 novembre 1927

N^o 25
Fonjallaz
et
Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fonjallaz Fernand Paul
célibataire

agriculteur

originaire de Yvernes et de Lutry

domicilié à Puidoux au Signal

né au Signal près Puidoux le vingt sept septembre
mil neufcent un

fils de Paul Fonjallaz décédé

et de Rose, née Fonjallaz au Signal

2. Chappuis Rose
célibataire

originaire de Puidoux

domiciliée à Puidoux

née à Puidoux le neuf octobre
mil neufcent un

fille de Mois Chappuis

et de Binna, née Chappuis à Puidoux

Témoins : 1. Henri Brugnot, fonctionnaire public à Chexbres
2. Bédouin Louis à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Puidoux, Lutry et Yvernes
le 7 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres, le vingt quatre novembre mil neufcent vingt sept

Pièces déposées :

une promesse de mariage
les publications à Puidoux
Lutry et Bully

Les époux :

Fonjallaz F.
Rose Fonjallaz

Les témoins :

L. Bédouin
A. Fischer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Bully et à
Lutry le 29 novembre
1927

Vu
13/12/27
Fischer

N° 26
Schefer
Bosching

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schefer Robert Walter
Célibataire
Protestant
originaire de Bühlar (Oppenzel)
domicilié à Piidoix
né à Geufen le onze août
mil neuf cent deux

fils de Edouard Schefer agriculteur
et de Elisabeth, née Bethard, à Geufen

2. Bosching Blanche
Célibataire
originaire de Bellvoerde (Fribourg)
domiciliée à Piidoix
née à Piidoix le seize novembre
mil neuf cent six

filles de Bosching Louis, employé C.S.F.
et de Marie Louise, née Devaux à Piidoix

Témoins : 1. Walter Rutishauser sellier à Bron
2. Berthe Rutishauser à Bron la fille

Les publications ont eu lieu à Piidoix, Bellegarde et Bühlar
le 30 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Chexbres, le seize décembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
une promesse de mariage
les publications de mariage
à Piidoix, Bühlar et
Bellegarde

Les époux :
R. Schefer
B. Schefer
Les témoins :
W. Rutishauser
B. Rutishauser

Communiqué à Bühlar et
Bellegarde le 26
novembre 1927

L'officier de l'état civil :
J. Min/1927

Le numéro 26 à la page 78
est celui de la même ins-
cription faite dans l'année
1927. Le que nous certifions
Madame a été remis ce jour
à l'autorité cantonale
Chexbres le 10 janvier 1928
J. Min/1927

Imprimerie Vautour, Lausanne, 2004, d

No 4
Beausire
et
Lorset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beausire Eugène Samuel

célibataire

jardinier

originaire de Grandson

domicilié à Chebres

né à Chesery

le seize mois

mil neuf cent deux

fils de Antoine Henri Beausire à Chebres

et de Pauline, née Rivore, décédée

2. Lorset Rose Bertha

Célibataire

originaire de Brethonniers

domiciliée à Lausanne

née à Brethigny

le six août

mil neuf cent deux

fille de Jean Pierre Lorset

et de Valérie Aloïa, née Odor

Témoins :

1. Paul Beausire jardinier à Chebres.

2. John Lorset, agriculteur à Puidoux

Les publications ont eu lieu à Chebres et Lausanne le 7 décembre
à Grandson et Brethonniers le 8 décembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chebres, le neuf janvier mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
un promesse de mariage
les publications à Lausanne
Chebres Grandson et Chebres
et Brethonniers

Les époux :

Eug. Beausire
Rose Beausire

Les témoins :

Paul Beausire
John Lorset

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Grandson Brethonniers et Lausanne le
14 janvier 1928

No 2
Cestuz
et
Chevalley

S. 06 P.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cestuz Charles Frederic

Célibataire

Artisan

originaire de Rivaz

domicilié à Rivaz

né à Rivaz le vingt trois jour

mil huit cent quatre vingt six

fil de Charles Henri Cestuz Seigneur

et de Louise Anna, née Monnier, à Rivaz

2. Chevalley Edith Rachel

Célibataire

originaire de Rivaz et de Priddon

domiciliée à Chambres

née à Rivaz le treize jour

mil neuf cent

fille de François Robert Chevalley à Rivaz

et de Emma, née Bosny, Seigneur

Témoins: 1. Emilie Chevalley à Chambres

2. Willy Gillman, mécanicien à Chambres

Les publications ont eu lieu à Chambres Rivaz et Priddon

le treize janvier mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chambres le douze jour mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées:
acte de naissance des fiancés
une promesse de mariage
des publications à Chambres Rivaz et Priddon

Communiqué

Les époux:
Charles Cestuz
Edith Bosny

Les témoins:
Emilie Chevalley
Willy Gillman

L'officier de l'état civil:
J. H. ...

N° 3

Laurent

et
Bastien

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laurent Alfred Marcel

célibataire

maréchal

originaire de Chavornay

domicilié à Puidoux

né à Forel le douze octobre

mil neuf cent quatre

fil de Alfred Louis Laurent Sivière

et de Charlotte Hélène, née Gavin

2. Bastien Violette

célibataire

ménagère

originaire de Forel et du Savigny

domiciliée à Forel

née à Forel le huit octobre

mil neuf cent six

fille de Louis Bastien

et de Emma, née Anscanton à Forel

Témoins: 1. Marcel Laurent à Puidoux

2. Violette Laurent à Puidoux

Les publications ont eu lieu à Sivière Forel Chavornay le 18 février et à Puidoux le 21 février 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres, le quatorze mars mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Acte de mariage du fiancé
Acte de mariage des fiancées
les publications du mariage à
Chavornay Savigny Puidoux et
Forel

une promesse de mariage

Les époux :

Marcel Laurent.

Violette Laurent

Les témoins :

Félix Grandjean

Le Feytaud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué Chavornay Forel
et Savigny le 21 mars
1928

N^o H
Kästli

et

Fiammenghi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kästli Maurice

célibataire

représentant de commune

originaire de Sainte Marguerite, canton de Jécal

domicilié à Chevres

né à Chevres

le dix sept juillet

mil huit cent quatre vingt dix neuf

fils de Jacob Kästli à Monthey

et de Marie Adélaïde, née Budry veuve

2. Fiammenghi, née Gollinucci Chirese

veuve de Fiammenghi Pio, de l'année 1915

ménagère

originaire de Besenra, Province de Forlì (Italie)

domiciliée à Sevey

née à Besenra Sainte Lucia le quinze février

mil huit cent norante un

fille de Gollinucci Salvatore, veuve

et de Angela, née Besi, à Sevey

Témoins: 1. Emile Kästli, chauffeur auto à Lausanne

2. Paul Kästli boulanger à Chevres

Les publications ont eu lieu à Chevres le 20, à St Marguerite
et Sevey le 23 Décembre 1927 et à Besenra le 9 janvier 1928Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chevres, le dix sept mars mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

act de naissance de la fiancée, son passeport
acte de décès de son mari, certificat d'état libre,
permis de séjour de fiancé.les publications à Chevres St Marguerite de Jécal
et Besenra.une promesse de mariage
autorisation de célébrer le mariage accordée
par le Procureur de Justice et PoliceCommuniqué à la chancellerie
à St Marguerite et Sevey
le 21 mars 1928

Les époux :

Maurice Kästli

Thérèse Fiammenghi

Les témoins :

Kästli Emile

Kästli Paul

L'officier de l'état civil :

A. H. 17-

Registre des mariages A.

N^o 5
Chevalley
 et
Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Ami

Célibataire

agriculteur

originaire de Puidoux

domicilié à Puidoux la Perrotte

né à Lausanne le vingt deux février

mil neuf cent un

fil de Henri Chevalley à la Perrotte

et de Béatrice née Burchard sœur

2. Chappuis Marthe Marianne
Célibataire

originaire de Puidoux et des Chioleyres

domiciliée à aux molles, près Puidoux

née à aux molles Puidoux le vingt sept

juillet mil neuf cent un

fille de Aimé Chappuis

et de Marquande Blise, née Brognin aux molles

Témoins: 1. André Paley cultivateur à Chappuis

2. Alain Gillieron cultivateur à St-Léonard

Les publications ont eu lieu à Puidoux le 24 et aux Chioleyres
 le 25 février 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage,

Chappuis le vingt un mars mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

acte de naissance des fiancés
des publications à Puidoux et
aux Chioleyres
une promesse de mariage

Les époux :

Ami Chevalley
Marthe Chevalley

Les témoins :

A. Paley
A. Gillieron

L'officier de l'état civil :

J. M. 17

Communiqué à son le
21 mars 1928

N^o 6
Bonzon
et
Samson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonzon André, divorce de Stéphanie Aline
Jaquet née le 18 juin 1919

gypcier peintre
originaire de Ormont Vaudois

domicilié à St Saphorin

né à Priddoriz le vingt juillet
mil huit cent quatre vingt onze

fils de Emile Bonzon
et de Jeanne Supérie née Lenoir à St Saphorin

2. Samson Hortense
cilibatrice

Socitlo
originaire de St Saphorin

domiciliée à St Saphorin

née à St Saphorin le vingt cinq juin
mil huit cent quatre vingt dix huit

fille de Louis Samson veuf de
et de Emma François, née Dumont à St Saphorin

Témoins : 1. Samson Aimé, vigneron à St Saphorin
2. Samson Louis facteur postal à Vevey

Les publications ont eu lieu à Saint Saphorin et Ormont
Vaudois le 16 mars 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherbes le vingt un mars mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :
acte de mariage et mention de
divorce ou fiancé
acte de naissance de la fiancée
une promesse de mariage
les publications à St Saphorin
et Ormont Vaudois

Les époux :
Bonzon André
Hortense Bonzon

Les témoins :
Samson A.
Samson Louis

Communiqué à Ormont Vaudois
le 17 avril 1928

L'officier de l'état civil :
[Signature]

No 7
Lunier
et
Gavin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lunier Gaston Albert

célibataire
charron

originaire de Nods (Berno)

domicilié à Puidoux

né à Puidoux le dix mars

mil neuf cent

fils de Jules Emile Lunier

et de Sophie, née Mayor à Puidoux

2. Gavin Lilienne Clara

célibataire

ménagère

originaire de Brenles Moudon Ford (Vaux)

domiciliée à Neyruz sur Moudon

née à Neyruz le dix sept moi

mil neuf cent cinq

fille de Céline Gavin, fille elle même de Jacques Lemme
et de Gavin et de Susanne Marie, née Challet

Témoins : 1. Gavin Simé, agriculteur à Neyruz / Moudon
2. Percy Emile, officier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Moudon le 20 mars, à Brenles Ford
Puidoux et Nods le 21 mars et à Neyruz le 22 mars
1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le dix neuf avril mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

acte de mariage des fiancés
une promesse de mariage
les publications à Moudon Brenles
Ford Puidoux Nods et Neyruz

Les époux :

Gaston Lunier
Lilienne Lunier

Les témoins :

G. Gavin
E. Percy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Moudon, Brenles
Ford Nods et Neyruz le
19 avril 1928

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N^o 8
Dénérioz
" Légeret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dénérioz Max
celibataire
vigneron
originaire de Chardonne et de Puidoux
domicilié à St Saphorin
né à St Saphorin le seize octobre

mil neuf cent quatre
fils de Louis Dénérioz à Vevey
et de Marie Sophie, née Klemmer à St Saphorin

2. Légeret Blanche
celibataire
ouvrière de fabrique
originaire de Chevres
domiciliée à Bully
née à Chevres le trois septembre

mil neuf cent six
fille de Henri David Légeret
et de Sophie, née Rossier à Bully

Témoins :
1. Alain Lauce, vigneron à St Saphorin
2. Marquet Marcel, journalier à Aigle

Les publications ont eu lieu à Chevres et St Saphorin le
10 avril, à Bully Chardonne et Puidoux le
11 avril 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chevres le vingt huit avril mil neuf cent
vingt huit

Pièces déposées :
acte de naissance de la fiancée
une promesse de mariage
les publications à Chevres
St Saphorin Bully Chardonne
et Puidoux

Les époux :
Max Dénérioz
Blanche Dénérioz

Les témoins :
Alain Lauce
Marquet

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à Chardonne et
Bully le 2 mai 1928

N^o 9
Bänziger
et
Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bänziger Johannes
Célibataire
droguiste
originaire de Lützenberg (Appenzel)
domicilié à Berne, Dählholzlivo 8
né à Wald Appenzel le vingt sept décembre
mil neuf cent

fils de Bänziger Salomon, tailleur, décédé
et de Blide Preisig à Wald

2. Chappuis Berthe Marie
Célibataire
originaire de Priddox
domiciliée à Chaux-de-Fonds
née à Ormont-Sans le six neuf janvier
mil neuf cent un

fille de Chappuis Alphonse, orfèvre
et de Bertha Sylvie Massard à Chaux-de-Fonds

Témoins :
1. Juliette Bunnier, p^{lle} de Wald à Chaux-de-Fonds
2. Roman Bänziger, confiseur à St-François (Berne)

Les publications ont eu lieu à Berne le 2, à Lützenberg et Chaux-de-Fonds le 4 et à Priddox le 5 mai 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chaux-de-Fonds le deux juin mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :
un certificat de publication de l'état civil
par l'officier de l'état civil
de Berne

Les époux :
Johannes Bänziger
Berthe Bänziger

Les témoins :
Juliette Bunnier
Roman Bänziger

Communiqué à Lützenberg et
Wald le 5 juin 1928

L'officier de l'état civil :
J. M. 17

No 40
Registre
" "
Journin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regivue Alfred
veuf d'Emma, née Chavalley sa le 28 mai 1903
entrepreneur
originaire de Châtillon
domicile à Chexbres
né à St Saphorin le quinze novembre
mil huit cent soixante treize
fils de Louis Samuel Regivue

et de Sophie, née Torney, les deux décédés.

2. Journin née Jenni Marie
veuve d'Henri Journin sa le 9 septembre 1926
mégariante
originaire de Rivaz
domiciliée à Rivaz
née à Lausanne le six neuf août
mil huit cent quatre vingt quatre
fille de Jean Jacob Jenni

et de Anna Maria, née Weber, les deux vivants.

Témoins: } 1. Camille Meyer administrateur postal à Chexbres
2. Berthe Meyer épouse du précédent à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Chexbres le 15 à Rivaz le 16 et à Châtillon également le 16 mai 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres, le huit juin mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :
acte de mariage et la famille
acte de décès du mari de la femme
une promesse de mariage
les publications à Chexbres Rivaz
et Châtillon

Les époux :
Regivue
Regivue
Les témoins :
Camille Meyer
Berthe Meyer

Communiqué à son le
11 juin 1928

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

No 11
Dénériaz
et
Comte

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dénériaz René
célibataire
employé du commerce
originaire de Chardonne et du Puidoux
domicilié à St Saphorin
né à St Saphorin le vingt deux juillet
mil neuf cent sept

fils de Dénériaz Constant Emile
et de Anna, née Jacquie à St Saphorin

2. Comte Juliette
célibataire
ménagère
originaire de Arroy, (Haute Savoie France)
domiciliée à Vevey
née à Lausanne le vingt neuf octobre
mil neuf cent neuf

fille de Blanche Marguerite Comte, fille de
et de même de Antoine Comte et de Pauline, née Bevey

Témoins :
1. Emile Dénériaz vigneron à St Saphorin
2. Guillaume Broz, vigneron à St Saphorin

Les publications ont eu lieu à Puidoux et St Saphorin le 25 mai
à Vevey le 26 mai et à Chardonne le 28 mai
1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le vingt juin mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :
acte de naissance de la fiancée
acte de naissance du fiancé
consentement du tuteur de la fiancée
autorisation ou du postulant ou de l'autre
certificat de capacité matrimoniale
déclaré par le conseil de famille de la fiancée
de publication à Puidoux St Saphorin
Vevey et Chardonne
une promesse de mariage
Communiqué à Chardonne Vevey
et la chancellerie le
21 juin 1928

Les époux :
R. Dénériaz
J. Dénériaz
Les témoins :
Emile Dénériaz
Guillaume Broz
L'officier de l'état civil :
J. Minier

Le Tribunal du district de Vevey,
après jugement rendu le 14 février
1930 déclarant nul et
exécuté le 18 février 1931 à dis-
crétion par le tribunal la mariage
Dénériaz Comte, insinué devant
le Tribunal le 12 mars 1930
au 18 février 1931 à celui par
lequel l'insinuation ne peut
plus se terminer
Insinué le 28 février 1931
l'officier de l'état civil
J. Minier

N° 72

Neukom

et
Bovet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Neukom Jacob

artisan sur métaux

célibataire

originaire de Rafz (Ludich)

domicilié à Genève

né à Solgen (Rafz) le seize novembre
mil huit cent quarante sept

fils de Jacob Neukom, agriculteur à Solgen
et de Louise Baur, sa femme décédée

2. Bovet Rose Olga

mineure

célibataire

originaire de Forel (Navaux) et Puidoux

domiciliée à Puidoux

née à Palézieux le vingt cinq septembre
mil neuf cent cinq

fille de Louis Bovet agriculteur

et de Martha Herren sa femme, domiciliée à Puidoux

Témoins : 1. John Durand gendarme à Chexbres
2. Louis Naepola, boulanger à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Genève le 18 juin 1928, à Rafz
le 20, à Forel le 19 et à Puidoux le 20 juin
1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres, le vingt juillet mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

un certificat de publication délivré
par l'officier de l'état civil
de la Ville de Genève

Les époux :

Neukom Jacob
Olga Neukom

Les témoins :

Durand John
Le Naepola

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Rafz, Genève
et Forel le
6 août 1928

N° 13
Belotti
et
Byrde

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Belotti Enrico Pompeo
Célibataire
peintre
originaire de Risso (Tessin)
domicilié à Chexbres
né à Risso le premier Septembre
mil neuf cent trois

fils de Belotti Cesare, mercantile
 et de Marina, née Domeniconi à Risso

2. Byrde Yvonne Angèle
Célibataire

originaire de Château d'Aux
domiciliée à Vevey
née à Coblenz le vingt huit Juin
mil neuf cent huit

fille de Charles Adolphe Byrde à Coblenz
 et de Josephine Angèle Wanner, née Pilloud, veuve

Témoins : 1. M. Charney, cultivateur à Vevey
2. Belotti Cesare, marchand à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Chexbres le 13 nuit, à Risso, Cha
teau d'Aux et Vevey le 14 nuit 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le vingt Septembre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée



Les époux :
Belotti Enrico
Yvonne Belotti

Les témoins :
M. Charney
Belotti Cesare

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à M. Yvonne Byrde
et Château d'Aux le
24 septembre 1928

N° 44
Gillieron
et
Flirikie

R. et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron Jules Hermann
Célibataire
Chauffeur aux C.F.F.
originaire de Rivaz et Servion
domicilié à Somodivola (Italie)
né à Apples le onze septembre
mil neuf cent un

fils de Jules Gillieron retraité C.F.F.
et de Victorine, née Bonjour à Chubbles

2. Flirikie Yvonne Emma Anagnoste
Célibataire
Ménagère
originaire de Henttruy (Dorne)
domiciliée à Vevey
née à Trinit commune des Planches le quinze août
mil neuf cent un

fille de Robert Gustave Flirikie électricien
et de Josephine Louise, née Boreard à Vevey

Témoins : 1. John Delay, comptable à Chubbles
2. Louis Albanesi, appreniteur à Chubbles

Les publications ont eu lieu à Rivaz/Henttruy Servion le 13 mars
à Vevey le 14 mars et à Somodivola le 17 mars 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chubbles, le quatorze septembre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
permis de séjour de la fiancée
une promesse de mariage
les publications à Rivaz/Henttruy
Servion Vevey et Somodivola

Les époux :

Gillieron Hermann
Gillieron Yvonne

Les témoins :

Delay John.
Albanesi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Vevey son Haut
royal, la chancellerie le
27 septembre 1928

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N^o 75
Mollet
 et
Beausire

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mollet Walter Hans

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Rütli près de Büren

domicilié à Berne, Brückfeldstrasse 14 a

né à Neuchâtel le onze mars

mil huit cent nonante huit

fil de Mollet Jean, fonctionnaire postal, décédé
 et de Blise Catherine Kröhenbühl à Neuchâtel

2. Beausire Juliette Emma Marie

célibataire

employée de bureau

originaire de Grandson

domiciliée à Château de Glivelle, rue St Saphorin

née à Rivaz le huit novembre

mil neuf cent trois

fille de Beausire Jules François Sanitt, employé postal
 et de Aline Marie, Cheseaux à St Saphorin

Témoins :
 1. Magnin François, commis postal à Berne
 2. Beausire Henri, employé de banque à Paris

Les publications ont eu lieu à Berne le 23 à Rütli 4/8 et
 Grandson le 24 et à St Saphorin le 25 août 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres le vingt cinq septembre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

certificat de publication de
 liste par l'officier de l'état
 civil de Berne le 10 septembre
 1928

Les époux :

Walter Mollet
 Juliette Mollet

Les témoins :

François Magnin
 Henri Beausire

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Ruti Bernier
 Grandson le 11 octobre 1928

N° 16
Cossy
et
Griitter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cossy Ernest
Célibataire

Employé de commerce

originaire de St Saphorin (Lausanne)

domicilié à Chevres

né à Chevres le trois mars

mil huit cent quatre vingt dix neuf

fil de Paul Cossy décédé

et de Loïse, née Barraud à Chevres

2. Griitter Irène
Célibataire

originaire de Niedergraswil (Seeburg Jura)

domiciliée à Vevey

née à Vevey le trois août

mil neuf cent trois

fille de Griitter Leon Louis

et de Marie Marguerite Flori de Vevey

Témoins: { 1. Jean Kollin, négociant à Chevres
2. Fischer Auguste fonctionnaire postal à Chevres

Les publications ont eu lieu à St Saphorin Chevres et Seeburg
le 11 et à Vevey le 5 septembre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chevres, le vingt huit septembre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

acte de naissance de fiancé
acte de naissance de la fiancée
permis de séjour de la fiancée
une promesse de mariage
les publications à St Saphorin
Chevres Vevey et Seeburg

Les époux :

Cossy

Irène Cossy

Les témoins :

Follet

A. Fischer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Vevey et Niedergras
le 11 octobre 1928

No 17
Blondel

Pastore

Tout jugement rendu le 18 février 1932 est devenu définitif et exécutoire le 21 avril 1932. Le Tribunal de première instance du canton de Genève a autorisé par le décret le mariage Blondel-Pastore, inscrit ci-dessous. Le Tribunal a jugé à unanimité, l'édit de mariage lequel le mari ne pourra se remarquer.

Inscrit le 20 mai 1928
l'officier d'état civil
J. H. 1928

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blondel Gustave Charles Louis, veuf
de Blondel, née Bachet Jeannette le 20 mai 1916
jardinier

originaire de Villette

domicilié à Chèvres

né à Lausanne le quatre juillet
mil huit cent soixante huit

fils de Louis Samuel Blondel

et de Julie Augustine Gibaud, décédée

2. Pastore Fanny Louise, née Stucky, veuve
de Pastore Henri Pierre Joseph le 28 juin 1923
blanchisseuse

originaire de Borgomanero Novare Italie

domiciliée à Chèvres

née à Chavannes sur Moir le quinze mai
mil huit cent septante

filles de Jean Samuel Stucky

et de Marie, veuve Golay, née Lavanthey décédée

Témoins : 1. Albanesi Antoine habitant à Chèvres
2. Renfer Jean habitant à Chèvres

Les publications ont eu lieu à Chèvres le 6 août, à Villette
Jonin et à Borgomanero le 7 septembre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chèvres le dix huit septembre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de décès de la femme ou fiancé
acte de naissance de la fiancée
acte de décès du mari de la fiancée
permis de séjour de la fiancée
une autorisation du Département
une promesse de mariage
des publications à Chèvres
Villette et Borgomanero
Communiqué à Gully et la Chaux
cellière le 16 octobre 1928

Les époux :

G. Blondel
F. Blondel

Les témoins :

Albanesi Antoine
J. Renfer

L'officier de l'état civil :

J. H. 1928

N° 18
Sénieroz
Lwahlen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sénieroz Charles Alois, restaurateur
divorcé de son épouse Eugénie Helène dès le 18 sep-
tembre 1928

originaire de Chardonne et de Puidoux

domicilié à St Saphorin

né à Glanville le huit août

mil huit cent quatre vingt dix

fils de Jules Louis Sénieroz décédé

et de Louise, née Dubouy à St Saphorin

2. Lwahlen Martha
célibataire

originaire de Rischegg (Berne)

domiciliée à St Saphorin

née à Steffisbourg le vingt un février

mil neuf cent quatre

fille de Albrecht Lwahlen décédé

et de Maria Anna, née Loesch à Chelwil

Témoins :
1. Meylan Edmond, garagiste à Chexbres
2. Mlle Rohlf, lamière à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 20 à Puidoux,
St Saphorin et Rischegg le 19 septembre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres, le premier octobre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de divorce du fiancé
acte de naissance de la fiancée
permis de séjour de la fiancée
la promesse de mariage
les publications à Chardonne
Puidoux St Saphorin et
Rischegg

Les époux :

C. Sénieroz
Martha Sénieroz

Les témoins :

Ed. Meylan
Mlle Robert.

L'officier de l'état civil :

J. Müller

Communiqué à Chardonne et
Rischegg le 16 octobre
1928

N^o 49
Simon

et
Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simon Paul Henri
célibataire

viticulteur

originaire de Riva

domicilié à Riva

né à Riva le vingt cinq septembre

mil neuf cent quatre

fils de Simon Emile

et de Alice, née Chappuis à Riva

2. Chappuis Alice Louise
célibataire

originaire de Riva

domiciliée à Riva

née à Riva le vingt deux

mil neuf cent trois

fille de Vincent Chappuis

et de Elise Marie, née Secombaz à Riva

Témoins: 1. Vincent Chappuis, viticulteur à Riva

2. Emile Simon, viticulteur à Riva

Les publications ont eu lieu à Riva le 19 octobre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chappuis, le neuf novembre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

les fiances sont en date l'ordon-
nement de St Saphora
une promesse de mariage
une publication à Riva

Les époux :

Simon

Alice Simon

Les témoins :

Chappuis

Simon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué

No 20
Imhof
et
Pugin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imhof Georges

Célibataire
meunier

originaire de Horrenbach - Bichen (Bern)

domicilié à Rivaž

né à Rivaž le trois mai
mil neuf cent trois

fils de Jules Henri Imhof à Rivaž

et de Jenny, née Fovez décédée

2. Pugin Laure Odette
Célibataire

corsetière

originaire de Schatens (Triboung) et de Bernex Pèquignot

domiciliée à u Loek

née à Bernex Pèquignot village dix février
mil neuf cent vingt

filles de Pugin Pierre Paul

et de Hoyleur Jeanne Marie au Loek

Témoins :
1. blatu Jean Auguste, pâtissier à Boreaux
2. Imhof Alain, vigneron, à Rivaž

Les publications ont eu lieu à u Loek, à Bernex Pèquignot, à Schatens et Schwarzenegg le 12 octobre et à Rivaž le 16 octobre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chuepres le vingt trois novembre, mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
deux promesses de mariage
les publications à Rivaž de
Schwarzenegg, Schatens Bernex
Pèquignot et au Loek.

Les époux :

G. Imhof
L. Imhof

Les témoins :

Jean Olobat
A. Imhof

L'officier de l'état civil :

J. Pugin

Communiqué à Schwarzenegg, Schatens, Bernex Pèquignot et au Loek le 27 novembre 1928

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 21
Chevalley
et
Lunstein

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Pierre Victor
célibataire

vigneron
originaire de Rivaz
domicilié à Treytorrens, near Puidoux
né à Treytorrens le premier juin
mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Ernest Chevalley occidè
et de Elise, née Heels, au Treytorrens

2. Lunstein Bertha Gertrude
célibataire

sans profession
originaire de Ochlenberg, (Bern)
domiciliée à Langenthal
née à Schiffhans le quatorze septembre
mil neuf cent deux

fille de Ernest Lunstein hôtelier, occidè
et de Rosalie, née Pfister à Langenthal

Témoins :
1. Madame Esther Bislinguer à Chubbos
2. Edw Alfred rathuisin à Chubbos

Les publications ont eu lieu à Rivaz, Puidoux, Ochlenberg et
Langenthal le 13 novembre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chubbos, le vingt six novembre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

acte de naissance de l'homme
acte de naissance de la femme
deux promesses de mariage
les publications à Rivaz, Pui-
doux, Ochlenberg et Langenthal

Les époux :

Chevalley
Gertrude Chevalley

Les témoins :

E. Bislinguer
Edw

L'officier de l'état civil :

J. Minier

Communiqué à Herr Jopra buecher et
Langenthal le 29 novembre
1928

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

No 22
Chevalley
 et
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Henri Albert
 célibataire
 Agriculteur
 originaire de Piiddorin
 domicilié à Piiddorin
 né à Piiddorin le dix neuf octobre
mil neuf cent huit

fils de Chevalley Emile François
 et de Julia, née Lonray à Piiddorin

2. Chevalley Suzanne
 célibataire
 ménagère
 originaire de Piiddorin
 domiciliée à Piiddorin
 née à Piiddorin le dix neuf décembre
mil neuf cent neuf

fille de Henri Omer Chevalley
 et de Marie Blac, née Churrucci à Piiddorin

Témoins : { 1. Alfred Loch, menuisier à Chexbres
 2. Père Chappuis, vigneron à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Piiddorin le 28 novembre
1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chexbres, le quinze décembre mil neuf cent vingt huit
 = 1928

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance du fiancée
les publications à Piiddorin
une somme de mariage

Les époux :

Chevalley Albert
Chevalley Suzanne

Les témoins :

A. Loch
Chappuis René

L'officier de l'état civil :

J. H. J. 2

Communiqué

10/28

~~No~~

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. L'inscription portant le numéro 24 à la page 100 est la dernière de ce volume numéro 7. La suite se trouve dans le volume N° 8 originaire de qui commence par le numéro 1 de domicilié à l'année 1929. Au 31 décembre 1928 ne s'prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910, qui mil cent est remplacé par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont dictées par les nouvelles prescriptions

Cherchés le 5 janvier 1929
 originaire de l'officier de l'état civil
 domicilié à
 né à

[Signature]



mit cent

fille de
et de

Témoins: } 1.
 } 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

Form. 3.

~~No~~

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. ^{P!} L'inscription portant le numéro 24 à la page 100 est la dernière de ce volume numéro 7. La suite se trouve dans le volume n° 8 originaire de qui commence par le numéro 1 de domicilié à l'année 1929. Au 31 décembre 1928 ne s'prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910, qui ~~mil~~ cent est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. La ~~et de~~ clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont dictées par les nouvelles prescriptions

et

Cloturé le 5 janvier 1929
 originaire de l'officier de l'état civil
 domicilié à
 né à

[Signature]



~~mil~~ ~~cent~~

fille de
et de

Témoins: } 1.
 } 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text in a cursive script, possibly a ledger or account book. The text is arranged in several columns and rows, with some entries appearing to be dates or numerical values. The script is dense and difficult to decipher due to the image quality.

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1924	Blanc Geneton Alois	5			
1925	Bonilond - Bonne André	21			
1926	Breu - Chappuis Josph Alb.	31			
	Boniquet diardet Francis	32			
	Bron Giroud arden	33			
	Bouard - Sioudone	39			
	Blanc Testier Jean	43			
	Beneetto - Goryerat	45			
1927	Breikenstein Beldoman	55			
	Beluchet Pittet	56			
	Beausire Loret Paul blinn	58			
1928	Beausire - Loret Eugène Anne	79			
	Bonfon Lanson	84			
	Baayiga - Chappuis	87			
	Beldthi - Byroc	91			
	Blondel Pastore	95			

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

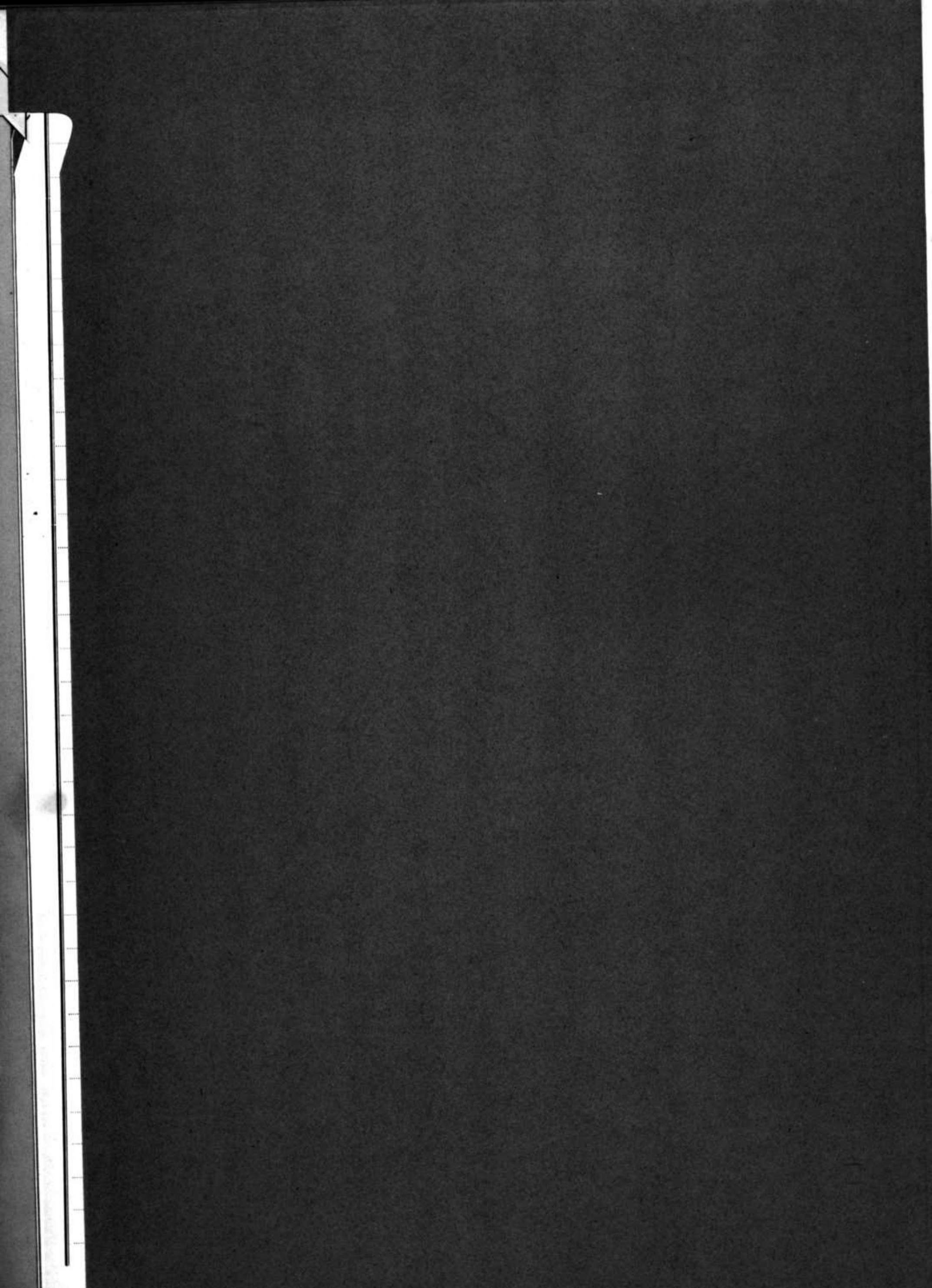
U

V

X

Y

Z



C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

10
 11
 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50
 51
 52
 53
 54
 55
 56
 57
 58
 59
 60
 61
 62
 63
 64
 65
 66
 67
 68
 69
 70
 71
 72
 73
 74
 75
 76
 77
 78
 79
 80
 81
 82
 83
 84
 85
 86
 87
 88
 89
 90
 91
 92
 93
 94
 95
 96
 97
 98
 99
 100

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1924	Chappuis - Monastier, Gustave	1			
"	Chappuis - Blaum, Paul Henri	3			
	Chevalley Corboz, Fernand	11			
1925	Chappuis - Chappuis André J ^e	14			
	Chappuis Gillieron J ^e	15			
	Cherx - Gentizon Amédée	19			
	Chevalley Chevalley Paul	27			
1926	Chevalley Gillieron Albert	36			
	Chappuis Chappuis	52			
1927	Capit - Dupont	59			
	Bonne Lénorey	68			
	Chappuis Leuba	75			
1928	Chevalley Chappuis Anni	83			
	Cotty Gutter - Amal	94			
	Chevalley Limmstein	99			
	Chevalley - Chavalley Albert	100			
	Chevalley - Chappuis Jean	74			

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten notes in a cursive script, possibly a ledger or account book. The text is arranged in several lines, with some entries appearing to be organized in columns. The handwriting is dense and difficult to decipher due to the image quality.

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1924	Derameriz - Seifritz Trentz	7			
	Deladoy - Lin 16 ^{is} aug.	9			
	Deurt - Lierens constant	10			
1927	Deurmel Gilliam	53			
	Deuis Gilliam	61			
	Devois Lshis	62			
	Devouy Haldi	75			
1928	Dénérat Leyeret	86			
	Dénérat - Comte	89			
	Deuerat Zwahlen	96			

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is illegible due to the dark background and low contrast.

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1927	Fonyallaz Desgraz	71			
	Forney - Reymbns	72			
	Fonyallaz Chappuis	77			

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text in a cursive script, likely a list or notes, located in the upper right quadrant of the page. The text is mirrored across the page, suggesting bleed-through from the reverse side. It appears to contain several lines of text, possibly including names and dates, but is too faint to transcribe accurately.

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1925	Gillieron Chevalley Aloïs	17			
1926	Gironid Roux Alfred	34			
"	Gillieron Lejusat Robert	40			
	Gillieron Tomini Louis	41			
	Grandchamp - Lotti Pauline	48			
	Gerber - Gerselli	49			
1927	Grandchamp Lamberbühl Annie	63			
	Grandchamp - Richard	76			
1928	Gillieron - Flückiger Hermann	92			

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text in Arabic script, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is partially obscured and difficult to decipher due to the dark background and low contrast.

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is illegible due to the dark background and low contrast.

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is illegible due to the dark background and low contrast.

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1925	Leyras Polaz François	22			
	Leyras Chevalley Felix Benj.	23			
	Leyras Grandchamp Georges 2 ^d	26			
	Léquet Chappuis L ^{ie} Emile	28			
	Latt Chevalley Fritz	30			
1926	Leyras - Simon	44			
	Latt Lambert	51			
1927	Leyras Grandchamp	57			
	Léquet Leyras Francis	70			
1928	Laurent Bastian Alfred René	81			

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text in Arabic script, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in approximately seven lines and is significantly faded and difficult to decipher.

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1924	Morel-Leyraud Louis	4			
	Meylan-Panchon Louis	6			
1925	Murstein Luther, Max	16			
1926	Mercanton Gaillard Paul	37			
	Meyer Conne-	46			
1927	Meyer Joquet Emile	69			
1928	Mollat-Bessière	93			

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



12/11/11

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is illegible due to the dark background and low contrast.

ANNÉE

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX

PAGE

ANNÉE

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX

PAGE

N

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and appears to include the words "of the" and "of the" in a cursive script.

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text in a circular arrangement, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is illegible due to the dark background and low contrast.

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1924	Raymond. Secotard Marie	2			
	Pegamey. blt C ^{te} Henri	8			
1925	Revel. bty Giovanni	18			
	Ruchonnet Chapuis Roger	29			
1926	Rey - Gillieron	50			
1927	Rey - Albanesi	67			
1928	Romaine Jannin	88			



S
T
U
V
X
Y
Z

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text in a cursive script, likely Arabic or Persian, located in the upper right corner of the page. The text is faint and difficult to decipher due to the low contrast and blurriness of the scan. It appears to be a list or a set of notes, possibly including names and dates.

T
U
V
X
Y
Z



T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is illegible due to the dark background and low contrast.

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1927	Lobentz	54			
1928	Bessitz	80			

T
U
V
X
Y
Z

U
V
X
Y
Z

U
V
X
Y
Z



V
X
Y
Z

Handwritten text in Urdu script, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to contain several lines of prose.

X
Y
Z









